



La revue des marchés publics



N° 4438 – Mardi 07 juillet 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHÉS
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOUлма

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 18

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 32
- *Marchés de travaux* P. 36
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 41

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 43
- *Marchés de travaux* P. 49
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 55

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Réexamen n°2 de la DEMANDE DE PRIX N°2026-035/MEF/SG/DMP du 28/04/2026 pour l'acquisition de sacs, imperméables et diverses pièces de rechange de motos au profit des agents de liaison du MEF **suite à la décision N°2026-L0191/ARCOP/ORD du 04 juin 2026 consécutivement au recours de l'entreprise DRAMKONA MULTI-SERVICES (DKM).**

Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N° 4390-4391 du jeudi 30 avril et vendredi 1^{er} mai 2026
Financement : Budget de l'État, Exercice 2026 - Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : Lettre N°2026-0630/MEF/SG/DMP/SMF-PC du 29/06/2026

Date de dépouillement : 29/06/2026 ; Date de délibération : 29/06/2026 ; Nombre de plis reçus : 14

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés TTC	Observations	Rang
Montant prévisionnel TTC : 30 000 000 FCFA. Total des offres financières conformes TTC : 251 395 125 FCFA. Moyenne des offres financières conformes TTC : 21 811 744 FCFA. Moyenne pondéré TTC : 26 724 698 FCFA. Seuil minimum TTC : 22 715 993 FCFA. Seuil de tolérance TTC : 1 135 800 FCFA.				
MONUMENTAL FAROUCK DISTRIBUTION SARL	18 581 500 HTVA	Non éligible l'entreprise relève de la catégorie des Micro-entreprises donc non autorisée à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.	Non classée
NAYINERE Service SARL	18 003 100 HTVA	21 243 658	Non conforme : Offre anormalement basse car sa proposition financière évaluée en toutes taxes comprises est inférieure au seuil minimum de tolérance qui est de 21 580 193 FCFA TTC.	Non classée
VISION CDA	20 449 000 HTVA	Non autorisée à soumissionner aux marchés publics (Cf. article 15 de l'arrêté n°2023-110/MEFP/SG/DGI portant procédures d'attribution, de désactivation de l'identifiant financier unique.	Non classée
IMALDOU MULTI SERVICE	18 816 000 HTVA	Non éligible l'entreprise relève de la catégorie des Micro-entreprises donc non autorisée à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.	Non classée
SOCIETE Z NEERE SARL	18 613 000 HTVA	21 963 340	Non éligible l'entreprise relève de la catégorie des Moyennes/Grandes entreprises donc non autorisée à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.	Non classée
GENERAL SERVICE D'AFRIQUE	18 869 800 HTVA	22 266 364	Non éligible l'entreprise relève de la catégorie des Micro-entreprises donc non autorisée à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.	Non classée
DEC COM BURKINA	22 414 100 TTC	22 414 100	Non éligible l'entreprise relève de la catégorie des Moyennes/Grandes entreprises donc non autorisée à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.	Non classée
GROUPE LAYBI INTER AFRICA SARL	19 089 800 HTVA	22 525 964	Non éligible l'entreprise relève de la catégorie des Micro-entreprises donc non autorisée à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.	Non classée
ULYSSE SERVICES	20 267 000 HTVA	23 915 060	Non éligible l'entreprise relève de la catégorie des Micro-entreprises donc non autorisée à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.	Non classée
DAN-BARKI TRADING	21 194 000 HTVA	25 008 920	Non éligible l'entreprise relève de la catégorie des Micro-entreprises donc non autorisée à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.	Non classée

Imprimerie et Commerce Nord Faso SARL	22 080 000 HTVA	26 054 400	Non éligible l'entreprise relève de la catégorie des Micro-entreprises donc non autorisée à participer à la présente concurrence conformément à l'IC 1.1 du dossier de demande de prix.	Non classée
DRAMKONA MULTI-SERVICES (DKM)	18 368 716 HTVA	21 675 085	Conforme	1 ^{er}
BASSNERE ISMAEL DISTRIBUTION	18 433 500 HTVA	21 751 530	Conforme	2 ^{ème}
SOCIETE MOUSSA & NABILATOU SARL	22 576 704 TTC	22 576 704	Conforme	3 ^{ème}
Attributaire	DRAMKONA MULTI-SERVICES (DKM) pour un montant de dix-huit millions trois cent soixante-huit mille sept cent seize (18 368 716) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.			

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

DEMANDE DE PRIX : N°2026-23/MCCAT/SG/DMP du 16/06/2026

OBJET : Travaux de construction de la clôture du site culturel "Maane n yā" dans la commune de Mané, région des Kuisé

DATE DU DEPOUILLEMENT : mercredi 1^{er} juillet 2026

FINANCEMENT : Compte Trésor RITC, Gestion 2026

PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N°4427 du lundi 22 juin 2026, page 184

CONVOCAZIONE DE LA COMMISSION : N°2026-359/MCCAT/SG/DMP du 24/06/2026

NOMBRE DE LOTS : Lot unique

NOMBRE DE CANDIDATS : Trois (03)

NOMBRE D'OFFRES SOUMISES : Trois (03)

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
01	ECOSAD	12 773 520 HTVA	-	RAS
02	SBUCO-BTP	13 143 218 TTC	-	RAS
03	ARC-BTP	11 474 605 HTVA	-	RAS

Attributaire provisoire : Dossier annulé pour insuffisance de DEMANDE DE PRIX : N°2026-23/MCCAT/SG/DMP du 16/06/2026

OBJET : Travaux de construction de la clôture du site culturel "Maane n yā" dans la commune de Mané, région des Kuisé

DATE DU DEPOUILLEMENT : mercredi 1^{er} juillet 2026

FINANCEMENT : Compte Trésor RITC, Gestion 2026

PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N°4427 du lundi 22 juin 2026, page 184

CONVOCAZIONE DE LA COMMISSION : N°2026-359/MCCAT/SG/DMP du 24/06/2026

NOMBRE DE LOTS : Lot unique

NOMBRE DE CANDIDATS : Trois (03)

NOMBRE D'OFFRES SOUMISES : Trois (03)

chnique (omission de certains items dans le cadre du devis).

Demande de prix N° n°2026-22/MCCAT/SG/DMP du 11/06/2026 pour acquisition de panonceaux et de scellés au profit de la DGT

Financement : Compte trésor RITC, gestion 2026.

Publication de l'Avis : revue des marchés publics n° n°4427 du lundi 22 juin 2026 (page 180)

Nombre de lot : lot unique

Ouverture des plis : 01/07/2026. Nombre de plis : cinq (05)

Budget global prévisionnel = 9 735 000 francs CFA TTC

Soumissionnaire	Montant lu avec rabais en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observation	Rang
MOUILLO	6 450 000 HTVA	-	Absence de format des panonceaux dans les spécifications techniques, Entreprise n'appartenant pas à la catégorie des moyennes entreprises conformément aux IC 3.5 des données particulières de la demande de prix	Non classée
Groupe Fraternel Elite	6 602 500 HTVA	-	Absence de format des panonceaux dans les spécifications techniques, Entreprise n'appartenant pas à la catégorie des moyennes entreprises conformément aux IC 3.5 des données particulières de la demande de prix	Non classée
ETS SODRE & FILS	7 500 000 HTVA	-	Absence de format des panonceaux dans les spécifications techniques, Spécifications techniques non signées	Non classée
African Services Efficients SARL	7 012 500 HTVA	-	Entreprise n'appartenant pas à la catégorie des moyennes entreprises conformément aux IC 3.5 des données particulières de la demande de prix	Non classée
DEC COM BURKINA	6 307 500 HTVA ; 7 442 850 TTC	-	Fausse facturation aux items 1 et 2 non-respect du bordereau des prix pour les fournitures	Non classée

Attributaire **Infructueux pour absence d'offres conformes**

Relatifs à la demande de prix N° 2026-21/MCCAT/SG/DMP du 11/06/2026 pour l'acquisition et l'installation

de matériels spécifiques au profit du PCIM-INTS - Date de dépouillement : 29/06/2026

Nombre de plis reçus : quatre (04) - Financement : Compte trésor PCIM-INTS, gestion 2026

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4425 du jeudi 18 juin 2026.

Lot unique : acquisition et installation de matériels spécifiques au profit du PCIM-INTS

E = Enveloppe prévisionnelle : 30 000 000 F CFA TTC.

Total des montants TTC des offres conformes = 29 500 000 F CFA.

P = Moyenne des offres financières conformes = 29 500 000 F CFA

M = Moyenne pondérée des offres

M = (0,6 x 30 000 000) + (0,4 x 29 500 000) = 29 800 000 F CFA

Seuil des offres anormalement basses : 0,85 x 29 800 000 = 25 300 000 FCFA

Seuil des offres anormalement élevées : 1,15 x 29 800 000 = 34 270 000 FCFA.

Le seuil normal des offres doit être compris entre 25 300 000 FCFA et 34 270 000 FCFA

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LUS EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGES EN F CFA TTC	OBSERVATION	CLASSEMENT
1	A-D-S - SARL	29 500 000 TTC	/	Conforme	1 ^{er}
2	M-S SERVICES	24 530 000 HTVA	/	Non conforme Entreprise n'appartenant pas à la catégorie des moyennes entreprises conformément aux IC 3.5 du dossier d'appel à concurrence	Non classé
3	KITECH & CO	28 202 000 TTC	/	Non conforme Non-respect du délai de validité de l'offre par une substitution de la clause 15 des IC dans la lettre de soumission	Non classé
4	PRO TECH SERVICES	21 612 500 HTVA	/	Non conforme Entreprise n'appartenant pas à la catégorie des moyennes entreprises conformément aux IC 3.5 du dossier d'appel à concurrence	Non classé

Attributaire provisoire : l'entreprise A-D-S SARL pour un montant de vingt neuf millions cinq cent mille (29 500 000) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

OFFICE NATIONAL DE SECURISATION DES SITES MINIERES

REEXAMEN de la Demande de Prix N°2026-003f/ONASSIM/DG/SG/PRM du 27/04/2026 pour l'acquisition de consommables informatiques suite aux recours de l'entreprise ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS (ETB).

(Décision N°2026-L0219/ARCOP/ORD du 25/06/2026) - Financement : Budget ONASSIM-Exercice 2026

Publication de l'avis : QMP N°4390-4391 du Jeudi 30 avril & vendredi 01 mai 2026

Reference lettre CAM : Lettre N°2026-005/ONASSIM/DG/PRM du 25/06/2026 - Date de réexamen : 30 juin 2026

Date de délibération: 30 juin 2026 - Nombre de lots : lot unique - Nombre de soumissionnaires : Trente (30)

AU MINIMUM : T= 132 906 201 ; P= 9 493 300 ; E=12 500 000; M= 11 297 320 ; OAB= 9 602 722 ; OAE= 12 991 918 ; seuil de tolérance : 9 122 586

AU MAXIMUM : T= 275 046 021 ; P= 19 646 144 ; E=25 000 000; M= 22 858 458 ; OAB= 19 429 689 ; OAE= 26 287 226 ;

seuil de tolérance : 18 458 205

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations et classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	ETS SHALOM CHEZ BRUNO	Mini 8 680 000 Maxi 16 892 500	-	Mini 8 680 000 Maxi 16 892 500	Mini 10 242 400 Maxi 19 933 150	NON CONFORME Item 1 à 44. Absence de pays d'origine des articles ; Item 39. Manque de précision de l'année de l'anti-virus ; Item 40. Manque de précision de la spécification technique proposée ; Item 1 à 24. Manque de précision des spécifications techniques proposées.
02	EVODIE GROUP	-	Mini 10 586 990 Maxi 21 071 850	Mini 8 980 500 Maxi 17 857 500	Mini 10 586 990 Maxi 21 071 850	NON CONFORME Item 40. Manque de précision de la spécification technique
03	GMS	-	Mini 7 687 700 Maxi 24 957 590	Mini 10 345 050 Maxi 21 050 600	Mini 12 207 159 Maxi 24 839 708	NON CONFORME Item 4 : Prix unitaire en lettre 50 et en chiffre 50 000 ; Item 25 : Erreur de calcul au niveau du montant total minimum 2 000 000 au lieu de 800 000 ; Item 33 : Erreur de calcul au niveau du montant total minimum, 2 738 000 au lieu de 1 258 000 ; Item 42 : Erreur de calcul au niveau du montant total minimum, 1 200 000 au lieu de 600 000 ; Item 43 : Erreur de calcul au niveau du montant total minimum, 1 200 000 au lieu de 600 000. Variation de 58,79% au minimum et de -0,47% au maximum.

						Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (item 1 : 15 000 FCFA; item 2 : 10 000 FCFA ; item 3 : 6 000 FCFA ; item 16 : 7 500 FCFA ; item 18, 20, 21 et 24 : 10 000 FCFA) ont été sous-évalués et les prix unitaires des items (item 31 : 6 000 FCFA; item 32 : 5 000 FCFA et item 33 : 74 000 FCFA) ont été surévalués ; Pays d'origine des items non conforme (Burkina Faso). Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
04	BMD SARL	Mini 7 753 228 Maxi 17 843 518	-	Mini 8 183 478 Maxi 17 683 204	Mini 9 656 504 Maxi 20 866 181	NON CONFORME Item 23 : Erreur de calcul au niveau du montant total minimum, 880 250 au lieu de 450 000 ; Item 28 : Erreur de calcul au niveau du montant total maximum, 694 694 au lieu de 855 008. Variation de 5,55% au minimum et de - 0,90% au maximum Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (item 8 : 16 500 FCFA; item 16 : 19 410 FCFA ; item 18 : 10 000 FCFA ; item 22 : 10 000 FCFA ; item 24 : 11 000 FCFA ; item 32 : 1 500 FCFA ; item 33 : 1 000 FCFA) ont été sous-évalués pendant que les prix unitaires des items 1 (117 500 FCFA) ; 2(137 500 FCFA) ; 3 (100 000 FCA) ; 15(110 000 FCFA) et 41 (100 000 FCFA) ont été surévalués.
05	OUMZA DISTRIBUTION SARL	Mini 7 679 000 Maxi 17 008 000	-	Mini 7 679 000 Maxi 17 008 000	Mini 9 061 220 Maxi 20 069 440	CONFORME (Non Classé) Offre anormalement basse car le montant minimum TTC corrigé de l'offre (9 061 220FCFA) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 122 586 FCFA TTC) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
06	K.E. DISTRIBUTION	-	Mini 9 906 100 Maxi 20 101 300	Mini 8 395 000 Maxi 17 035 000	Mini 9 906 100 Maxi 20 101 300	CONFORME (Non Classé) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
07	F.Z SERVICES SARL	Mini 6 989 500 Maxi 18 611 000	-	Mini 6 989 500 Maxi 18 611 000	Mini 8 247 610 Maxi 21 960 980	NON CONFORME Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 1 à 5 et de 9 à 24 d'un montant de 15 000 FCFA ont été sous-évalués et les prix des items 6, 7, 35 et 36 d'un montant de 750 000 FCFA ont été surévalués. Ces prix unitaires ne sont pas sincères.
08	YOPI SARL	Mini 7 711 000 Maxi 15 607 000	-	Mini 8 531 000 Maxi 17 317 000	Mini 10 066 580 Maxi 20 434 060	NON CONFORME ASF (code de sécurité F73869246E) non probant, introuvable sur eSINTAX.bf, Absence des autres pièces administratives (AJE, DRTSS, CNF, RCCM) à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025 Item 3 : Prix unitaire en lettre 100 000 et en chiffre 50 000 ; Item 18 : Prix unitaire en lettre 60 000 et en chiffre 40 000 ; Item 28 : Prix unitaire en lettre 60 000 et en chiffre 40 000.

						Variation de 10,63% au minimum et de 10,96% au maximum
09	E.Z.O INTERNATIONAL SARL	-	Mini 8 957 380 Maxi 19 062 900	Mini 7 871 000 Maxi 16 155 000	Mini 9 287 780 Maxi 19 062 900	CONFORME (Non Classé) Item 20 : quantité minimum 25 demandée au lieu de 17 ; Item 39 : quantité minimum 10 demandée au lieu de 6 ; Variation de 3,69% au minimum Offre anormalement basse car le montant minimum TTC lu de l'offre (8 957 380FCFA) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 116 742FCFA TTC)
10	SOCIETE Z.NEERE SARL	Mini 7 052 000 Maxi 15 696 500	Mini 8 321 360 Max i 18 521 870	Mini 7 052 000 Maxi 15 696 500	Mini 8 321 360 Max i 18 521 870	NON CONFORME Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (item 18 : 10 000 FCFA; item 20 : 10 000 FCFA ; item 21, 22 et 24 : 15 000 FCFA ont été sous-évalués. Les prix unitaires des items 26 (385 000 FCFA) et 27 (45 000 FCFA) sont surévalués. Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
11	AAT SARL	Mini 7 744 000 Maxi 16 313 000	-	Mini 7 744 000 Maxi 16 313 000	Mini 9 137 920 Maxi 19 249 340	NON CONFORME Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 16, 17, 18 et 21 d'un montant de 15 000 FCFA ont été sous-évalués, de même que les items 19 et 23 (prix unitaire 17 500 FCFA). Le prix unitaire de l'item 29 (150 000) a été surévalué. Ces prix ne sont pas réalistes. Item 39. Manque de précision de l'année de l'anti-virus Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
12	BMBC SARL	Mini 7 811 300 Maxi 18 190 500	-	Mini 7 811 300 Maxi 17 949 000	Mini 9 217 334 Maxi 21 179 820	NON CONFORME Item 28 : Erreur de calcul du montant total maximum 1 046 500 au lieu de 1 288 000 Variation de -1,33% au maximum Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (item 8 : 16 500 FCFA; item 17 : 9 500 FCFA ; item 22 : 10 000 FCFA ; item 32 : 1 500 FCFA ; item 33 : 1 000 FCFA) ont été sous-évalués et les prix unitaires des items (item 35 : 321 250 FCFA; item 36 : 320 000 FCFA ; item 40 : 318 500 FCFA ; item 41 : 307 500 FCFA) ont été surévalués. Ces prix ne sont pas réalistes.
13	CONIS INFORMATIQUE SARL	-	Mini 9 244 606 Maxi 19 230 755	Mini 7 834 413 Maxi 16 297 250	Mini 9 244 606 Maxi 19 230 755	NON CONFORME Item 40. Manque de précision de la spécification technique ; Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 9, 11 et 12 d'un montant de 40 000 FCFA ont été sous-évalués Le prix unitaire de l'item 10 (200 000) a été surévalué. Remise de 5% déjà appliquée sur les montants minimums et maximums Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
14	KHAFIFA SARL	-	Mini 10 938 600	Mini 9 270 000	Mini 10 938 600	CONFORME (Non Classé)

			Maxi 21 653 000	Maxi 18 350 000	Maxi 21 653 000	Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
15	ECOROF	-	Mini 9 491 920 Maxi 18 832 800	Mini 8 044 000 Maxi 15 960 000	Mini 9 491 920 Maxi 18 832 800	CONFORME 3 ^{ème} Offre financière anormalement basse au minimum mais dans le seuil de tolérance qui est compris entre 9 122 586 FCFA TTC et 9 602 722 FCFA TTC, le montant de l'offre a été confirmé par le soumissionnaire.
16	ECOTECH	-	Mini 9 044 000 Maxi 18 762 371	Mini 7 664 407 Maxi 15 900 314	Mini 9 044 000 Maxi 18 762 371	NON CONFORME Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items (1, 2, 3, 8, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24 et 25) d'un montant de 37 500 FCFA ainsi que les prix unitaires des items (4, 5, 9, 10, 11, 12 et 13) d'un montant de 72 500 FCFA sous évalués ne sont pas réalistes. Les prix unitaires des items 37 (75 000 FCFA) ; 40 (95 000 FCFA) et 41 (115 000 FCFA) ont été surévalués ; Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
17	SINOVA SERVICES SARL	Mini 7 630 191 Maxi 15 831 882	-	Mini 7 630 191 Maxi 15 831 882	Mini 9 003 625 Maxi 18 681 621	CONFORME (Non Classé) Offre anormalement basse car le montant minimum TTC corrigé de l'offre (9 003 625) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 122 586 FCFA TTC) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
18	INAFAT ENTREPRISE	Mini 7 561 758 Maxi 15 802 516	-	Mini 7 561 758 Maxi 15 802 516	Mini 8 922 874 Maxi 18 646 969	CONFORME (Non Classé) Offre anormalement basse car le montant minimum TTC corrigé de l'offre (8 922 874) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 122 586 FCFA TTC) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
19	ETB ENTREPRISE	-	Mini 9 728 510 Maxi 21 132 620	Mini 8 244 500 Maxi 17 909 000	Mini 9 728 510 Maxi 21 132 620	CONFORME (Non Classé) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
20	DATANG SOLUTION	Mini 7 786 500 Maxi 18 708 500	-	Mini 7 786 500 Maxi 18 348 500	Mini 9 188 070 Maxi 21 651 230	NON CONFORME Agrément technique non conforme : date de dépôt de la demande d'agrément : 08/05/2026, ancien agrément N°ATI-2023-040 est expiré le 02/05/2026, en application de l'alinéa 9 de l'article 43 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, toute demande de renouvellement d'agrément est introduite quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de l'agrément en cours. Item 28 : Erreur de calcul au niveau du montant total maximum, 1 560 000 au lieu de 1 920 000 entraînant une variation de - 10,19% au maximum ; Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 8 (10 000 FCFA) et 20 (5 000 FCFA) ont été sous-évalués et les prix unitaires des items (item 6 et 7 : 530 000 FCFA ; item 40 :

						340 000 FCFA ; item 41 : 350 000 FCFA) ont été surévalués. Ces prix unitaires ne sont pas sincères.
21	GROUPE LAYBI INTER AFRICA SARL	Mini 7 793 500 Maxi 16 651 000	-	Mini 7 793 500 Maxi 16 651 000	Mini 9 196 330 Maxi 19 648 180	CONFORME 1 ^{er} Offre financière anormalement basse au minimum mais dans le seuil de tolérance qui est compris entre 9 122 586 FCFA TTC et 9 602 722 FCFA TTC, le montant de l'offre a été confirmé par le soumissionnaire.
22	E.KA.MA.F WP	Mini 8 597 000 Maxi 17 356 500	-	Mini 8 597 500 Maxi 17 305 500	Mini 10 145 050 Maxi 20 420 490	NON CONFORME (Confère Circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 08/09/2020) Le montant minimum total en lettre de la soumission est différent du montant minimum en lettre de la proforma (Aussi le montant total minimum en lettre de la soumission est différent du montant en chiffre de la proforma) ; Item 25 : Erreur de calcul au niveau du montant total maximum 200 000 au lieu de 250 000 ; Item 41 : Erreur de calcul au niveau du montant maximum 51 000 au lieu de 52 000 ; Item 40 : Chargeur d'alimentation d'ordinateur portable Toshiba 65 W, 19 V DC, marque LENOVO non conforme aux spécifications demandées. Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
23	H2S SERVICES	-	Mini 8 882 500 Maxi 18 581 559	Mini 7 527 542 Maxi 15 747 084	Mini 8 882 500 Maxi 18 581 559	NON CONFORME Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 37 (90 000 FCFA), 40 (150 000 FCFA), 41 (150 000 FCFA) ont été surévalués ; le prix unitaire de l'item 8 (30 000) est sous-évalué ; Pays d'origine des articles non mentionné. Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
24	AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	-	Mini 9 299 816 Maxi 19 372 060	Mini 7 881 200 Maxi 16 417 000	Mini 9 299 816 Maxi 19 372 060	CONFORME (Non Classé) Offre financière anormalement basse au minimum mais dans le seuil de tolérance qui est compris entre 9 122 586 FCFA TTC et 9 602 722 FCFA TTC, le montant de l'offre a été confirmé par le soumissionnaire. Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025.
25	LK MANENERE SARL	-	Mini 10 254 790 Maxi 20 264 730	Mini 8 690 500 Maxi 17 098 500	Mini 10 254 790 Maxi 20 176 230	CONFORME (Non Classé) Item 1 : quantité maximum 5 demandée au lieu de 8. Variation de -0,44% au maximum Absence des pièces administratives (ASC, AJE, DRTSS, CNF, RCCM) à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
26	MONDIALE DISTRIBUTION	-	Mini 9 166 240 Maxi 21 654 180	Mini 7 768 000 Maxi 17 946 000	Mini 9 166 240 Maxi 21 176 280	NON CONFORME Item 28 : Erreur de calcul au niveau du montant total maximum, 1 755 000 au lieu de 2 160 000. Variation de -2,21% au maximum Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du

						31/12/2024, les prix unitaires des items 3, 8, 17, 18 et 19 d'un montant de 10 000 FCFA ont été sous-évalués par contre les prix unitaires des items 35 et 36 (287 500 FCFA), 27 (150 000 FCFA) et 28 (135 000 FCFA) ont été surévalués. Ces prix unitaires ne sont pas sincères
27	DAN BARKI TRADING	Mini 7 436 000 Maxi 15 676 000	-	Mini 6 878 300 Maxi 14 500 300	Mini 8 116 394 Maxi 17 110 354	NON CONFORME Un rabais de 7,5% a été accordé sur les montants minimum et maximum soit 557 700 FCFA au minimum et 1 175 700 FCFA au maximum ; Offre déséquilibrée en application de la disposition de l'article 116 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, les prix unitaires des items 21 (13 000 FCFA), 24 (14 000 FCFA), 15 et 22 (17 000 FCFA), 35 (11 000 FCFA) ont été sous-évalués par contre les prix unitaires des items 35 (70 000 FCFA), 36 (60 000 FCFA) et 40 (70 000 FCFA) ont été surévalués.
28	ETS SANA TIDIANE ET FILS	Mini 7 595 975 Maxi 15 903 450	-	Mini 7 595 975 Maxi 15 903 450	Mini 8 963 251 Maxi 18 766 071	CONFORME (Non Classé) Offre anormalement basse car le montant minimum TTC corrigé de l'offre (8 963 251) est inférieur au seuil de tolérance en minimum (9 122 586 FCFA TTC) Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
29	SBPE SARL	-	Mini 9 232 910 Maxi 19 114 230	Mini 7 824 500 Maxi 16 198 500	Mini 9 232 910 Maxi 19 114 230	CONFORME 2 ^{ème} Offre financière anormalement basse au minimum mais dans le seuil de tolérance qui est compris entre 9 122 586 FCFA TTC et 9 602 722 FCFA TTC, le montant de l'offre a été confirmé par le soumissionnaire.
30	PACIFIC BUSINESS	-	Mini 9 618 475 Maxi 18 487 650	Mini 8 151 250 Maxi 16 770 000	Mini 9 618 475 Maxi 19 788 600	CONFORME (Non Classé) Item 15 : quantité maximum demandée 5 au lieu de 2 ; Item 16 : quantité maximum demandée 11 au lieu de 5 ; Item 17 : quantité maximum demandée 15 au lieu de 7 ; Item 18 : quantité maximum demandée 10 au lieu de 5 ; Item 19 : quantité maximum demandée 15 au lieu de 7. Variation de 7,04% au maximum Absence de toutes les pièces administratives à la date limite fixée pour le complément conformément à l'article 4 de l'arrêté n° 2025-0323/MEF/CAB du 09 juillet 2025
Attributaire:		GRUPE LAYBI INTER AFRICA SARL pour un montant minimum de sept millions sept cent quatre-vingt-treize mille cinq cents (7 793 500) francs CFA HTVA et un montant maximum de seize millions six cent cinquante et un mille (16 651 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours/commande. Le montant de la garantie de bonne exécution applicable passera de cinq pour cent (5%) à quarante pour cent (40%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.				

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

AVIS ADDITIF N°1 DU 28 MAI 2026 A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES DES CANDIDATS DU MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES POUR LES ANNEE 2026,2027,2028. REFERENCE DE LA PUBLICATION : Quotidien n°4415- du jeudi 04 juin 2026
REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) : Lettre n°2026- 0155/MTDPCE/SG/DMP du 11/06/2026 ; DATE D'OUVERTURE DES PLIS : lundi 15 juin 2026

N° Pli	Entreprise	N°IFU	RCCM	Contact	Agrément	OBSERVATION
LOT 30 : FOURNITURE/CONFECTION ET POSE DE RIDEAUX MOQUETTE ET ACCESSOIRES						
1	NEGOCE ET PRSTATIONS DE SERVICE	00120641P	BF ZNR 2019 A 061	70007979	NON REQUIS	RETENU
2	BO SERVICE SARL	00113725M	BF OUA 2018 B 97 36	70 66 90 95	NON REQUIS	RETENU
3	SO MEBFA	00248081 T	BF-OUA -01 -2024-A10-14071	78 85 66 98	NON REQUIS	RETENU
4	MGF SERVICE	00104651 E	BF OUA 2018A3634	76 99 00 30	NON REQUIS	RETENU
5	OMALEFEQUIPEMENTS	00302914 U	BF OUA 01 2026-812-03748	70 46 08 72/65 28 68 47	NON REQUIS	RETENU
7	BUREAUTIQUE P 2000	00003961 J	BFOUA 2000 A 899	25 38 37 28/70 25 89 65	NON REQUIS	RETENU
8	LIMANBA GROUP	00291309L	BFOUA 01 -2025-B12-18388	44 57 72 72 /78 61 60 40	NON REQUIS	RETENU
9	CHIDA BUSINESS	00195748 K	BFOUA 01-2023-B13-01105	78 97 70 74/70 77 83 28	NON REQUIS	RETENU

10	EDKMF	00251511 P	BFOUA 01 2024 B12 15976	78 65 84 09/54 80 73 82	NON REQUIS	RETENU
11	ENTREPRISE ELSHAMMA	00256048D	BFOU64A1-2024 B23184	54 17 93 93/	NON REQUIS	RETENU
12	ESAF COMPAGNIE	00067490 N	BFOUA-01 -2016M7818	78 18 08 08/70 30 38 32	NON REQUIS	RETENU
13	IB GENERAL TRADING	00158294 N	BFOUA2021A5550	70 14 40 57/78 77 57 52	NON REQUIS	RETENU
14	IMPACT AFRIQUE SARL	00162545U	BFOUA-2021B8331-CNSSS	62 72 62 19/76 35 34 30	NON REQUIS	RETENU
15	LEADER ET SERVICE	00153227V	BFOUA2021A2171	68 75 7402/67 35 44 44	NON REQUIS	RETENU
16	PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	00089340N	BF LEO 2017 B 31	25 65 01 70/78 18 49 32	NON REQUIS	RETENU
17	SAID TECH ALLIANCE	00209445Y	BFOUA01-2023-B13-10489	78 26 30 67	NON REQUIS	RETENU
18	S A I M S	00238849 X	BFOUA-01-2023-B13-08029	78 36 40 02/70 75 01 31	NON REQUIS	RETENU
19	SOSAMAF	002218193 W	BF -LEO 2023-B000122	78 18 02 02/70 94 64 60	NON REQUIS	RETENU
20	SAWADI TCHNICITE	00293360 K	BF -KYA-01-2025-B13-163	66 77 98 40/63 63 49 40	NON REQUIS	RETENU
21	UNIS BTP SARL	00181171 A	BF -OUA-01-2022-B12-5361	70 98 97 36/69 08 08 84	NON REQUIS	RETENU
22	YUSSBAT GENIE CIVIL BTP	00171570 M	BFOUA - 2021-B-14074	70 11 11 03/74 89 87 87	NON REQUIS	RETENU
23	SOTRABAC	00041256 X	BFOUA 2012 B 3750	70 25 73 74/76 25 73 74	NON REQUIS	RETENU
24	MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL	00224109 B	BFOUA -01-2024-B13-01647	72 67 96 07/79 22 29 5	NON REQUIS	RETENU
25	EZOF	00066485 W	BFOUA 2015 B 3253	25 31 37 65/25 30 59 15	NON REQUIS	RETENU
27	PROLOG	00126970 G	BFOUA2019 B 227	74 71 40 73/52 51 22 07	NON REQUIS	RETENU
28	GPA PRESTIGE	00115963 B	BFOUA 2019 B 1079	70 25 79 53/78 77 62 18	NON REQUIS	RETENU

LOT 31 : PRODUITS ALIMENTAIRES

1	NEGOCE ET PRSTATIONS DE SERVICE	00120641P	BF ZNR 2019 A 061	70007979	NON REQUIS	RETENU
2	BO SERVICE SARL	00113725M	BF OUA 2018 B 97 36	70 66 90 95	NON REQUIS	RETENU
3	SO MEBFA	00248081 T	BF-OUA -01 -2024-A10-14071	78 85 66 98	NON REQUIS	RETENU
4	MGF SERVICE	00104651 E	BF OUA 2018A3634	76 99 00 30	NON REQUIS	RETENU
5	OMALEFEQUIPEMENTS	00302914 U	BF OUA 01 2026-812-03748	70 46 08 72/65 28 68 47	NON REQUIS	RETENU
6	RESTAURANT ABICH SARL	00192981 S	BFOUA -01-2022-B13-14632	56 93 12 55/79 46 48 43	NON REQUIS	RETENU
26	MEDICAP EQUIPEMENTS	00227573 S	BFOUA -01-2024-B13-03087	74 48 00 17/25 38 37 36	NON REQUIS	RETENU

LOT 32 .1 : PRESTATIONS HOTELIERE -1 ETOILE

1	NEGOCE ET PRSTATIONS DE SERVICE	00120641P	BF ZNR 2019 A 061	70007979	REQUIS	NON RETENU
7	BUREAUTIQUE P 2000	00003961 J	BFOUA 2000 A 899	25 38 37 28/70 25 89 65	REQUIS	NON RETENU

LOT 32 .2: PRESTATIONS HOTELIERE -2 ETOILE

INFRUCTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRES

LOT 32 .3 : PRESTATIONS HOTELIERE -3 ETOILE

INFRUCTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRES

LOT 32 .4 : PRESTATIONS HOTELIERE -4 ETOILE

INFRUCTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRES

LOT 32 .5 : PRESTATIONS HOTELIERE -5 ETOILE

INFRUCTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRES

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Manifestation d'intérêt N°2026/024/CNSS/DPSG/DMP relative au recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour la réalisation d'une études architecturale, technique, économique, de rentabilité, de faisabilité et d'impact environnemental et social+ études de sol et fondations pour des travaux de construction d'une cite sur le terrain de Kamboinssin au profit de la CNSS - N° de la Revue : N°4397 du lundi 11 mai 2026
Nombre de plis reçus : 11 - Date d'ouverture : 25 mai 2026 - Date délibération : 12 juin 2026

N° ordre	Soumissionnaires	Être un cabinet ou bureau d'études disposant d'un agrément technique en architecture et ayant un chef de mission inscrit à l'ordre des architectes/ingénieurs du Burkina	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la réalisation des missions d'études architecturales de bâtiments	Nombre de marchés analogues conformes	Rang	Observations
1	GRUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL	Conforme	Conforme	18	5 ^{ème} Ex	Retenu pour la suite de la procédure au regard du cabinet le plus ancien du groupement BETAT-IC/SOJO (BETAT-IC :22/10/2008) par rapport au plus ancien du GROUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL (CAFI-B SARL :28/01/2011)
2	GRUPEMENT BETAT-IC/SOJO	Conforme	Conforme	18	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure au regard du cabinet le plus ancien du groupement BETAT-IC/SOJO (BETAT-IC :22/10/2008) par rapport au plus ancien du GROUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL (CAFI-B SARL :28/01/2011)
3	GRUPEMENT CEI-C/SANA ARCHITECTS	Conforme	Conforme	07	8 ^{ème} Ex	Non retenu pour la suite de la procédure

4	GROUPEMENT AAPUI SARL/ARCADE/CEITP	Conforme	Conforme	24	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
5	GROUPEMENT ARDI/ACET-BTP-IC SARL	Conforme	Conforme	21	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	GROUPEMENT IMHOTEP/BTAIC	Conforme	Conforme	17	7 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
7	GROUPEMENT LE BATISSEUR DU BEAU/MEMO SARL	Conforme	Conforme	74	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
8	GROUPEMENT ACAT/CREA ASSOCIATES/GRETECH	Conforme	Conforme	27	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
9	SATAAFRIQUE SA	Conforme	Conforme	07	8 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
10	GROUPEMENT AGENCE PERSPECTIVE/CINTECH	Non conforme : Agrément technique demandé non fourni par le cabinet CINTECH	Conforme	04	Non classé	Non retenu pour la suite de la procédure Agrément technique demandé non fourni par le cabinet CINTECH
11	GROUPEMENT ARCHI CONSULT/CAEM-SARL	Conforme	Conforme	06	10 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure

Manifestation d'intérêt N°2026/025/CNSS/DESG/DMP relative au Recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour la réalisation d'une étude architecturale, technique, économique, de rentabilité, de faisabilité et d'impact environnemental et social+ étude de sol et fondations pour des travaux de construction d'une cite sur le terrain de Zagtoui au profit de la CNSS - N° de la Revue : N°4390-4391 du jeudi 30 avril et vendredi 1^{er} mai 2026
Nombre de plis reçus : 09 - Date d'ouverture : 18 mai 2026 - Date délibération : 12 juin 2026

N° ordre	Soumissionnaires	Être un cabinet ou bureau d'études disposant d'un agrément technique en architecture et ayant un chef de mission inscrit à l'ordre des architectes/ingénieurs du Burkina	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la réalisation des missions d'études architecturales de bâtiments	Nombre de marchés analogues conformes	Rang	Observations
1	GROUPEMENT ACAT/CREA ASSOCIATES/GRETECH	Conforme	Conforme	27	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
2	SATAAFRIQUE SA	Conforme	Conforme	07	8 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure
3	GROUPEMENT SOJO SARL/ATELIER 3 ARCHITECTES/BAT INGENIERIE EXPERTISE/ BETAT-IC/	Conforme	Conforme	25	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
4	GROUPEMENT IMHOTEP/BTAIC/BAC	Conforme	Conforme	23	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
5	G5 ASSOCIATES SARL	Conforme	Conforme	18	7 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure au regard de l'ancienneté de CAFI-B (2011) membre du groupement GROUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL par rapport à l'ancienneté de G5 ASSOCIATES SART (2020)
6	GROUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL	Conforme	Conforme	18	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure au regard de l'ancienneté de CAFI-B (2011) membre du groupement GROUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL par rapport à l'ancienneté de G5 ASSOCIATES SART (2020)
7	GROUPEMENT LE BATISSEUR DU BEAU/MEMO SARL	Conforme	Conforme	74	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
8	GROUPEMENT AAPUI SARL/ARCADE/CEITP	Conforme	Conforme	24	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
9	GROUPEMENT AIC/CINCAT INTERNATIONAL SA	Conforme	Conforme	05	9 ^{ème}	Non retenu pour la suite de la procédure

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

APPEL D'OFFRES N°2026-004/ MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE AU PROFIT DE LA SONABHY - Financement : budget SONABHY, exercice 2026

Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics 4384 mercredi 22 avril 2026.

Nombre de plis reçus : trente-quatre (34) - Nombre de lots : deux (02) - DATE DE DELIBERATION : 18/06/2026

Lot 1						
-une offre est anormalement basse si elle est inférieure à : 307 819 902 francs TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à : 416 462 220 francs TTC - seuil de tolérance est à : 292 428 907						
ADS	305 812 000	360 858 160			4 ^{ème}	Offre techniquement conforme
EZO ET SGE SARL	240 399 000	283 670 820			Non classée	Offre écartée : Offre anormalement basse au regard du seuil de tolérance
GROUPEMENT GENERAL SERVICE D'AFRIQUE ET EDFE INDUSTRIE	249 341 000	294 222 380			Non classée	Offre écartée : Aucune pièce administrative de EDFE INDUSTRIE membre du groupement ne sont fournies malgré la lettre n°00190 du 21/05/2026 lui invitant à compléter lesdites pièces
KOBRI INTERNATIONAL	277 395 000	327 326 100			Non classée	Offre écartée : Pièce administrative notamment ASF (fournie non conforme expiré le 09/05/2026) et AJE ne sont pas fournies malgré la lettre n°00197 du 21/05/2026 lui invitant à compléter lesdites pièces
SLCGB	304 475 000	359 280 500			3 ^{ème}	Offre techniquement conforme
GROUPEMENT ETB ET JEHO NISSI SA	284 850 000	336 123 000			2 ^{ème}	Offre techniquement conforme
SOMAF	250 689 500	295 813 610			1 ^{er}	Offre techniquement conforme
ATTRIBUTAIRE	Lot 1 : SOMAF INFORMATIQUE 10 BP 678 Ouagadougou 10 TEL +226 78 18 40 40/76 82 25 25/70 22 30 18 pour un montant de deux cent cinquante millions six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents (250 689 500) francs CFA HTVA soit deux cent quatre-vingt-quinze millions huit cent -treize mille six cent dix (295 813 610) francs CFA TTC avec un délai d'exécution, de quatre-vingt-dix (90) jours -une offre est anormalement basse si elle est inférieure à : 84 040 009 francs TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à : 113 701 188 francs TTC -seuil de tolérance est de : 79 838 008 francs TTC					
Lot 2						
ADS	74 509 195	87 920 850			7 ^{ème}	Offre techniquement conforme
GROUP OSAM	67 793 350	79 996 153			Non classée	Offre écartée : Proposition non ferme à l'item 6 : date de fabrication non précisée à item 6 Prospectus incomplet : absence des prospectus aux items : 7 8 9 10 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 23 et 24 Conformément au IC 11.1 (h)
EZO	67 100 000	79 178 000			Non Classée	Offre écartée : Techniquement conforme mais anormalement basse au regard du seuil de tolérance
GENERAL ELECTRICITE FROID	74 309 000	87 684 620			Non classée	Offre écartée : -Proposition non ferme à l'item 6 : date de péremption non précisée -Prospectus incomplet : absence de prospectus aux items : 7 8 9 10 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 23 et 24 Conformément au IC 11.1 (h) Pièce administrative non fournie (ASC, RCCM, CNF) malgré la lettre n°00189 du 21/05/2026 lui invitant à compléter lesdites pièces
GERA	68 139 300	80 404 374			Non classée	Offre écartée : -Absence de prospectus : proposition des image (photo) sans caractéristiques technique en lieu et place des prospectus -proposition d'une image de chaussure de sécurité en lieu et place de botte à l'item 10
GROUPEMENT GENERAL SERVICE D'AFRIQUE ET EDFE INDUSTRIE	69 597 000	82 124 460			Non classée	Offre écartée : Aucune pièce administrative de EDFE INDUSTRIE membre du groupement ne sont fournies malgré la lettre n°00190 du 21/05/2026 lui invitant à compléter lesdites pièces
GROUPE LAYBI INTER AFRICA	69 980 000	82 576 400			4 ^{ème}	Offre techniquement conforme

VISION CDA	72 535 500	85 591 890			Non classée	Offre écartée : Proposition non ferme à l'item 6 : date de fabrication et de péremption non précisé conformément à la demande du dossier -proposition non ferme à l'item 23 : poids et marque non précisés Proposition non ferme à l'item 16 : poids de l'article non précisée
SOCIETE Z NEERE SARL	75 610 000	89 219 800			8 ^{ème}	Offre techniquement Conforme
AFRIC IMPACT	79 473 000	93 778 140			Non classée	Offre écartée : Proposition d'article périmé à l'item 6 (Exp :2024) -périodes utilisation du bien insuffisant l'année de fabrication coïncide avec la date de péremption. -ASF, ASC, DRTSS ne sont pas fourni malgré la lettre n°00194 du 21/05/2026 lui invitant à compléter lesdites pièces
WENDBENEDO NICOLE BUSINESS CENTER	68 090 000	80 346 200			Non classée	Offre écartée : Proposition d'article périmé à l'item 6 (Exp :2024) -périodes utilisation du bien insuffisant l'année de fabrication coïncide avec la date de péremption (fabr :2024 et Exp :2024).
ISRAEL BUSINESS CENTER	67 715 000	79 903 700	-		Non classée	Offre écartée : Proposition d'article périmé à l'item 6 (Exp :2024) -périodes utilisation du bien insuffisant l'année de fabrication coïncide avec la date de péremption (fabr :2024 et Exp :2024).
SONAMID MULTI SERVICE	66 400 000	78 352 000			Non classée	Offre écartée : Proposition d'article périmé à l'item 6 (Exp :2024) -périodes utilisation du bien insuffisant l'année de fabrication coïncide avec la date de péremption (fabr :2024 et Exp :2024). ASF n'est pas fourni malgré la lettre n°00198 du 21/05/2026 lui invitant à compléter ladite pièce
EKAF	70 195 000	82 830 100			Non classée	Offre écartée : -Absence des marques des articles proposés -Proposition non ferme aux items :6 13 16 23
LAAKI SARL	68 795 000	81 178 100			1 ^{er}	Offre techniquement conforme
MOUILLO CONSEIL	66 212 000	78 130 160			Non classée	Offre écartée : Techniquement conforme mais anormalement basse au regard du seuil de tolérance
ZITI SERVICE	70 235 000	82 877 300			5 ^{ème}	Offre techniquement conforme
ECO AFRIC	84 316 000	99 492 880			Non classée	Offre écartée : AJE, ASC, DRTSS ne sont pas fournis malgré la lettre n°00753 du 21/05/2026 lui invitant à compléter lesdites pièces
SIBIOTECH	67 163 800	79 253 284			Non classé	Offre écartée : Techniquement conforme mais anormalement basse au regard du seuil de tolérance
YAMNED TECH INTER	77 782 500	91 783 350			Non classée	Offre écartée : -Proposition non ferme aux items 6 ,12,13,16 23 - Proposition d'article périmé à l'item 6 (Exp :2024) -périodes utilisation du bien insuffisant l'année de fabrication coïncide avec la date de péremption (fabr : 2024 et Exp :2024).
JEHO NISSI	65 497 500	77 287 050			Non classée	Offre écartée : Techniquement conforme mais anormalement basse au regard du seuil de tolérance

						- les pièces administratives ne sont pas fournies malgré la lettre invitant à compléter lesdites pièces
ACI-GT	65 830 000	77 679 400			Non classée	Offre écartée : Techniquement conforme mais anormalement basse au regard du seuil de tolérance
KAFIFA SARL	71 168 000	83 978 240			Non classée	Offre écartée : -Date de fabrication et de péremption non précisée à l'item 6 -spécifications technique non conforme au dossier au litem 5, 7,9 ,11 16 et 24
SETBA TRADING	72 895 000	86 016 100			6 ^{ème}	Offre techniquement conforme
SOMAF	69 605 000	82 133 900			3 ^{ème}	Offre techniquement conforme
HEMA SERVICE	73 875 000	87 172 500			Non classé	Offre écartée : - Proposition non ferme à litem 6 -Absence de marque des articles proposés -Proposition des image (photo) sans caractéristiques technique en lieu et place des prospectus - les pièces administratives ne sont pas fournies
GROUPEMENT SADEC/ERTP	-	-			Non classée	Offre écartée : -Offre financière non fournie - les pièces administratives ne sont pas fournies
SLCGB	81 045 000	95 633 100			9 ^{ème}	Offre techniquement conforme
ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	69 186 500	81 640 070			Non classée	Offre écartée : Absence de précision de la date de péremption à l'item 6 -Absence de prospectus des articles proposés conformément au IC 11.1 (h) - les pièces administratives ne sont pas fournies
FASO EQUIPEMENT ET SERVICES SARL	68 116 669	80 377 670			Non classée	Offre écartée : Discordance entre le montant lu en lettre et le montant en chiffre sur la lettre de soumission - Date de fabrication non précisées à l'item 6 -Proposition non ferme aux items :6,13,16 et 23 -Prospectus fourni incomplet conformément au IC 11.1 (h) - les pièces administratives ne sont pas fournies
ELT PUB	69 145 000	81 591 100			2 ^{ème}	Offre techniquement conforme
ATTRIBUTAIRE	Lot 2 : LAAKI SARL 01 BP 2609 OUAGA 01 TEL +226 58 98 81 38, pour un montant de soixante-huit millions sept cent quatre-vingt-quinze mille (68 795 000) francs CFA HTVA soit quatre-vingt-un millions cent soixante-dix-huit mille cent (81 178 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution, de quatre-vingt-dix (90) jours.					

<p>APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2026-006/MICA/SONABHY RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARKING GROS PORTEUR EN TERRE LATÉRITIQUE AU PROFIT DE LA SONABHY A KOUPELA - Financement : budget SONABHY, exercice 2026 Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N° 4397 du lundi 11 Mai 2026 - Nombre de plis reçus : douze (12) Nombre de lots : Lot unique - Date d'ouverture : 09/06/2026 - Date de délibération : 26/06/2026</p>						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<p>Lot unique : Les travaux d'aménagement du parking gros porteur en terre latéritique au profit de la SONABHY à Koupèla. -une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 232 410 623 francs TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 314 437 902 francs TTC Avec un seuil de tolérance de 220 790 092 francs TTC</p>						
SAS GROUP	196 020 000	231 303 600	-	-	6 ^{ème}	Offre techniquement conforme
ECODI SARL	213 240 000	251 623 200	-	-	12 ^{ème}	Offre techniquement conforme
GBC (GLOBAL BUSINESS COMPANY) SA	208 254 000	245 739 720	-	-	10 ^{ème}	Offre techniquement conforme
SORIF SARL	-	235 325 040	-	-	8 ^{ème}	Offre techniquement conforme
GROUPEMENT	192 943 120	227 672 882	-	-	5 ^{ème}	Offre techniquement conforme

GENERAL EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION ET ENTREPRISE GENERAL NOUVELLE VISION/BTP						
GROUPEMENT ENTREPRISE BIRIGUI CONSTRUCTION /BTP ET ESI.BF	-	231 697 720	-	-	7 ^{ème}	Offre techniquement conforme
LUXE PROJET DE CONSTRUCTION (L.P.C)	-	245 937 960	-	-	11 ^{ème}	Offre techniquement conforme
EMIP CONSTRUCTION	-	236 070 800	-	-	9 ^{ème}	Offre techniquement conforme
GROUPEMENT IMEA –BTP SARL ET KAMA CONCEPT SARL	189 750 000	223 905 000	-	-	2 ^{ème}	Offre techniquement conforme
ECOBAA BTP SA	191 844 000	226 375 920	-	-	4 ^{ème}	Offre techniquement conforme
GROUPEMENT NYI MULTI-SERVICES ET TDG INTER SARL	-	222 076 000	-	-	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
GROUPEMENT ENTREPRISE POULOUNGO ET ENTREPRISE E.B.L.C	190 678 000	225 000 040	-	-	3 ^{ème}	Offre techniquement conforme
Attributaire	Lot unique : GROUPEMENT NYI MULTI-SERVICES ET TDG INTER SARL 01 BP 1786 Ouaga 01 Tél : 70 23 83 05 pour un montant de deux cent vingt-deux millions soixante-seize mille (222 076 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.					

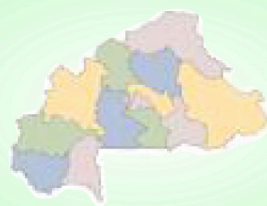
<p>DEMANDE DE PRIX N°2026-016/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE LICENCES AU PROFIT DE LA SONABHY Financement : budget SONABHY, exercice 2026 - Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4402 du lundi 18 mai 2026. Référence de la convocation de la commission des Marchés (CAM) : N° 26/00876/MICA/SONABHY/DG/DCS/DMP du 25/06/2026 Nombre de plis reçus : quatre (04) - Nombre de lots : un (01) - DATE DE DELIBERATION : 26/06/2026</p>						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	CFA HTVA	CFA TTC	CFA HTVA	CFA TTC		
Lot 01 : ACQUISITION DE SUPPORT ORACLE JDE - APPLICATION INTEGRANT L'ENSEMBLE DES MODULES DU PROGICIEL JDE AU PROFIT DE LA SONABHY						
CONSULTECH	73 279 170 Rabais 17% soit 12 457 460	-	Après rabais 60 821 710	-	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
Lot 02 : ACQUISITION DE LICENCE DE TRESORERIE SAGE XRT ADVANCED - APPLICATION DE GESTION DE LA TRESORERIE						
GROUPEMENT HI TECH TRADING INNOVA SARL et ITECH SOLUTIONS	11 559 000	-	11 559 000	-	Non classé	- HI TECH TRADING INNOVA SARL n'a pas fourni la preuve de sa qualité de distributeur agréé auprès de l'éditeur SAGE ; Agrément technique non fourni pour ITECH SOLUTIONS malgré la correspondance N°26/00853 envoyée au mandataire du groupement.
DJAGO INTERNATIONAL	11 853 115	13 986 676	11 853 115	13 986 676	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
Lot 03 : ACQUISITION DE LICENCE IKA COURRIER - SOLUTION DE GESTION ELECTRONIQUE DES COURRIERS AU PROFIT DE LA SONABHY						
IKA SOLUTION LTD	-	9 735 000	8 250 000	9 735 000	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
Attributaire	<p>- Lot 1 : CONSULTECH SARL pour un montant de soixante millions huit cent vingt un mille sept cent dix (60 821 710) francs CFA Hors TVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. - Lot 2 : DJAGO INTERNATIONAL pour un montant de onze millions huit cent cinquante-trois mille cent quinze (11 853 115) francs CFA Hors TVA soit treize millions neuf cent quatre-vingt-six mille six cent soixante-seize (13 986 676) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. - Lot 3 : IKA SOLUTION LTD pour un montant de huit millions deux cent cinquante mille (8 250 000) francs CFA Hors TVA soit neuf millions sept cent trente-cinq mille (9 735 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</p>					

<p>DEMANDE DE PRIX N°2026-032/MICA/SONABHY POUR LA FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE PC + LICENCE SCADA AU PROFIT DE LA SONABHY - Financement : budget SONABHY, exercice 2026 Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4416 du vendredi 05 juin 2026. Référence de la convocation de la commission des Marchés (CAM) : N° 26/00865/MICA/SONABHY/DG/DCS/DMP du 24/06/2026 Nombre de plis reçus : un (01) - Nombre de lots : un (01) - DATE DE DELIBERATION : 26/06/2026</p>						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	CFA HTVA	CFA TTC	CFA HTVA	CFA TTC		
GROUPEMENT IT EXPERTIS, CLOUD CONCEPT et CABINET INTEGRAL & PARTNERS SARL	-	84 960 000	72 000 000	84 960 000	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
Attributaire	GROUPEMENT IT EXPERTIS, CLOUD CONCEPT et CABINET INTEGRAL & PARTNERS SARL / 17 BP 276 Ouaga 17 TEL : 75 05 66 96 / 25 65 12 09 / 73 02 60 60 pour un montant de soixante-douze millions (72 000 000) francs CFA Hors TVA soit quatre-vingt-quatre millions neuf cent soixante mille (84 960 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

DEMANDE DE PRIX REVISEE N°2026-033/MICA/SONABHY POUR L'ENTRETIEN ET REPARATION DES CIRCUITS D'ELECTRICITE, SERRURES, MENUISERIE, AU PROFIT DE LA SONABHY A OUAGA, BINGO, BOBO-PENI, DCRPM						
Financement : budget SONABHY, exercice 2026 - Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4416 du vendredi 05 juin 2026.						
Référence de la convocation de la commission des Marchés (CAM) : N° 26/00866/MICA/SONABHY/DG/DCS/DMP du 24/06/2026						
Nombre de plis reçus : six (06) - Nombre de lots : deux (02) - DATE DE DELIBERATION : 26/06/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	CFA HTVA	CFA TTC	CFA HTVA	CFA TTC		
Lot 1 : entretien et réparation d'électricité au profit de la SONABHY à Ouaga et à Péné						
Borne supérieure : 27 677 026		Borne inférieure : 20 456 933		Seuil de tolérance (5%) : 19 434 086		
GEFC	Mini : 6 489 900 Maxi : 17 857 300	Mini : 7 658 082 Maxi : 21 071 614	Mini : 6 489 900 Maxi : 17 857 300	Mini : 7 658 082 Maxi : 21 071 614	4 ^e	Offre techniquement conforme
HARD HOME	Mini : 1 175 750 Maxi : 17 192 700	Mini : 1 387 385 Maxi : 20 287 386	Mini : 1 175 750 Maxi : 17 192 700	Mini : 1 387 385 Maxi : 20 287 386	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance
ESO-BF	Mini : 1 947 500 Maxi : 20 921 000	Mini : 2 298 050 Maxi : 24 686 780	Mini : 1 947 500 Maxi : 20 921 000	Mini : 2 298 050 Maxi : 24 686 780	2 ^e	Offre techniquement conforme
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Mini : 4 400 635 Maxi : 20 807 809	-	Mini : 4 400 635 Maxi : 20 867 809	-	3 ^e	Offre techniquement conforme : erreur de calcul du montant total maxi soit +60 000 HT
Attributaire	HARD HOME SARL / 02 BP 5222 Ouaga 02 TEL : 25 50 67 37 / 25 34 66 88 pour un montant minimum d'un million cent soixante-quinze mille sept cent cinquante (1 175 750) francs CFA Hors TVA soit un million trois cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-cinq (1 387 385) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-sept millions cent quatre-vingt-douze mille sept cents (17 192 700) francs CFA Hors TVA soit vingt millions deux cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-six (20 287 386) francs CFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire et trente (30) jours par commande.					
Lot 2 : entretien et réparation de serrures et menuiserie au profit de la SONABHY à Ouaga, Bingo, DCRPM et Péné						
Borne supérieure : 19 301 515		Borne inférieure : 14 266 337		Seuil de tolérance (5%) : 13 553 020		
METAL SOMKIETA	Mini : 8 431 500 Maxi : 13 745 000	-	Mini : 8 431 500 Maxi : 13 745 000	-	3 ^e	Offre techniquement conforme
ESO-BF	Mini : 10 309 500 Maxi : 12 310 500	Mini : 12 165 210 Maxi : 14 526 390	Mini : 10 309 500 Maxi : 12 310 500	Mini : 12 165 210 Maxi : 14 526 390	4 ^e	Offre techniquement conforme
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Mini : 8 399 800 Maxi : 14 700 200	-	Mini : 8 399 800 Maxi : 14 700 200	-	2 ^e	Offre techniquement conforme
LICOTRA	Mini : 7 235 500 Maxi : 12 818 250	Mini : 8 537 890 Maxi : 15 125 535	Mini : 7 235 500 Maxi : 12 818 250	Mini : 8 537 890 Maxi : 15 125 535	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
Attributaire	LICOTRA 04 BP 8826 Ouaga 04 TEL : 64 73 28 15 / 70 22 49 62 pour un montant minimum de sept millions deux cent trente-cinq mille cinq cents (7 235 500) francs CFA Hors TVA soit huit millions cinq cent trente-sept mille huit cent quatre-vingt-dix (8 537 890) francs CFA TTC et un montant maximum de douze millions huit cent dix-huit mille deux cent cinquante (12 818 250) francs CFA Hors TVA soit quinze millions cent vingt-cinq mille cinq cent trente-cinq (15 125 535) francs CFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire et trente (30) jours par commande.					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE BANKUI

GOUVERNORAT DE DEDOUGOU

DEMANDE DE PRIX N°2026/00011/MATM/RBMH/G.DDG/SG/CRAM DU 17/06/2026 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (MINI-AEP) DANS LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES DE BANKUI

REVUE DES MARCHES PUBLICS N° 4424 du Mercredi 17 juin 2026

Date d'ouverture : 26/06/2026 ; Date de délibération : 26/06/2026

Nombre de plis reçus : 08 ; Financement : BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2026

N°	Candidat	Evaluation technique du candidat	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Classement Général	Observations
			Montant en HTVA	Montant en TTC	Montant en HTVA	Montant en TTC		
<p>Lot unique : Travaux de réalisation d'une mini-adduction d'eau potable (mini-AEP) dans la Boucle du Mouhoun.</p> <p>NB : Une offre est estimée anormalement basse, lorsqu'elle est inférieure de plus de 15% à la moyenne pondérée prenant en compte le montant prévisionnel de l'autorité contractante et la moyenne arithmétique des montants toutes taxes comprises corrigés, des offres techniquement conformes et qui sont dans enveloppe, affectés de coefficients de pondération qui sont respectivement de 0,6 et 0,4 soit la formule suivante : $M = 0,6 E + 0,4 P$ où : M = moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières E = montant prévisionnel P = moyenne des offres financières des soumissionnaires retenus pour l'analyse financière</p> <p>Aussi, le décret N°1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics autorise la consultation d'un soumissionnaire se trouvant dans la marge de 5% du montant en dessous de celui anormalement bas afin qu'il confirme son montant de soumission avant l'attribution du marché. Pour ce cas, l'entreprise EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT ayant soumissionné pour le lot unique et ayant confirmé son montant dudit lot est attributaire du Marché.</p> <p>Offre est anormalement basse si < 35 583 439 FCFA TTC et Offre anormalement élevée si > 47 500 000 FCFA TTC Seuil de tolérance = 33 804 267 FCFA TTC</p>								
01	AZ BUSINESS INTERNATIONAL	Conforme	31 590 000	37 276 200	29 791 800	35 154 324	2 ^{ème} -	Offre anormalement basse et supérieure au seuil de tolérance ; donc Offre conforme Erreur sur l'item IV.4.2 : la quantité dans le dossier est 1,800 au lieu de 1800. La quantité considérée est celle du dossier.
02	TDG INTER	Conforme	30 000 000	35 400 000	30 000 000	35 400 000	3 ^{ème}	Offre anormalement basse et supérieure au seuil de tolérance ; donc Offre conforme
3	COTRA-GS	Conforme	32 250 000	38 055 000	27 305 400	32 220 372	-	Offre inférieure au seuil de tolérance donc offre rejetée Erreur sur l'item IV.4.2 : la quantité dans le dossier est 1,800 au lieu de 1800. La quantité considérée est celle du dossier. Erreur sur l'item VII.7.5 : le montant en lettre diffère du montant en chiffre. Le montant

								en lettre a été considéré pour la correction
4	AGC SARL	Conforme	30 380 000	35 848 400	22 937 650	27 066 427	-	Offre inférieure au seuil de tolérance donc offre rejetée Erreur sur l'item IV4..2 : la quantité dans le dossier est 1,800 au lieu de 1800. La quantité considérée est celle du dossier. Dans le sous total V, il y'a eu omission d'ajout de 200 000 dans la sommation
5	ASDT	Conforme	33 051 000	39 000 180	27 656 400	32 634 552	-	Offre inférieure au seuil de tolérance donc offre rejetée Erreur sur l'item IV4..2 : la quantité dans le dossier est 1,800 au lieu de 1800. La quantité considérée est celle du dossier.
6	EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT	Conforme	33 000 000	38 940 000	28 954 050	34 165 779	1 ^{er}	Offre anormalement basse et supérieure au seuil de tolérance ; donc Offre conforme Erreur sur l'item IV.4.2 : la quantité dans le dossier est 1,800 au lieu de 1800. La quantité considérée est celle du dossier
7	G. BTP&HYDRAULIQU UE	Conforme	38 700 000	45 666 000	33305400	39 300 372	4 ^{ème}	Offre conforme Erreur sur l'item IV.4.2 : la quantité dans le dossier est 1,800 au lieu de 1800. La quantité considérée est celle du dossier
8	EL SHADAI	Conforme	30 135 000	35 559 300	26 538 600	31 315 548		Offre inférieure au seuil de tolérance, donc offre rejetée Erreur sur l'item IV.4.2 : la quantité dans le dossier est 1,800 au lieu de 1800. La quantité considérée est celle du dossier.
Attributaire : EKOCT CONSTRUCTION ET TRANSPORT pour un montant de trente-quatre millions cent soixante-cinq mille sept cent soixante-dix-neuf (34 165 779) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (2) mois.								

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

HAUT-COMMISSARIAT DE BOROMO

RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-001/MATM/R-BMH/P-BL/HC-BRM/SG/CPAM DU 11/04/2026 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DIDACTIQUES ET DES CONSOMMABLES SCOLAIRES POUR LE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES DE LA PROVINCE DES BALE. Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4419 du mercredi 10 juin 2026 ; Date d'ouverture des plis : 19 juin 2026 ;
Nombre de plis reçus : Cinq (05) ; Date de délibération : 24 juin 2026.

LOT 1 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de BANA, BAGASSI, POMPOÏ et YAHOU.

Offre anormalement basse : 7 011 206 ; Seuil de tolérance : 6 660 646

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
PLANETE SERVICES		7 074 700		7 688 700	CONFORME Erreur de quantité aux items 3,4,5,6 et 7. Quantité demandée 230 au lieu de 250 entraînant une erreur de calcul aux même items $230 \times 2000 = 460\ 000$ au lieu de $250 \times 2000 = 500\ 000$ Erreur de calcul à l'item 8 : $170 \times 12500 = 2\ 125\ 000$ au lieu 1 275 000 entraînant une variation de 08,68% du montant Montant exonéré de la TVA : 2 125 000	3 ^{ème}
ECOP INTERNATIONAL	5 807 000	6 638 060		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 190 000	Non Classé
LPZAF COMMERCE	5 914 000	6 703 120		-	CONFORME Après confirmation des prix de son offre de soumission et l'acceptation de la garantie de bonne exécution de 35% suite à la correspondance SN du 23 juin 2026 Montant exonéré de la TVA : 1 530 000	1 ^{er}
DECLIQ TRADING SARL		6 615 640		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 190 000	Non Classé
UNIVERSAL INNOVATION	5 871 500	-	6 121 500	6 925 020	CONFORME	2 ^{ème}

					Après confirmation des prix de son offre de soumission et l'acceptation de la garantie de bonne exécution de 35% suite à la correspondance SN du 23 juin 2026 Erreur de quantité à l'item 6, 230 au lieu de 130 entraînant une erreur de calcul : $230 \times 2500 = 575\ 000$ au lieu de $130 \times 2500 = 325\ 000$ entraînant une variation de 02,63% du montant Montant exonéré de la TVA : 1 657 500	
Attributaire :	LPZAF COMMERCE pour un montant de cinq millions neuf cent quatorze mille (5 914 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et d'un délai de validité des offres de soixante-dix (70) jours.					
LOT 2 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de BOROMO, OURI et SIBI						
Offre anormalement basse : 6 198 709 ; Seuil de tolérance : 5 888 773						
Soumissionnaires	Montants lus (F. CFA)		Montants corrigés (F. CFA)		Observations	Rang
	H. TVA	TTC	H. TVA	TTC		
PLANETE SERVICES		6 120 600		6 795 600	CONFORME Erreur de calcul à l'item 8 : $150 \times 12500 = 1\ 875\ 000$ au lieu $1\ 200\ 000$ entraînant une variation de 11,03% du montant Montant exonéré de la TVA : 1 875 000	3^{ème}
ECOP INTERNATIONAL	5 188 000	5 919 340		-	CONFORME Après confirmation des prix de son offre de soumission et l'acceptation de la garantie de bonne exécution de 35% suite à la correspondance SN du 23 juin 2026 Montant exonéré de la TVA : 1 125 000	1^{er}
LPZAF COMMERCE	5 018 500	5 705 830		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 200 000	Non Classé
DECLIQ TRADING SARL		5 857 320		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 050 000	Non Classé
UNIVERSAL INNOVATION	5 255 500	5 938 240		-	CONFORME Après confirmation des prix de son offre de soumission et l'acceptation de la garantie de bonne exécution de 35% suite à la correspondance SN du 23 juin 2026 Montant exonéré de la TVA : 1 462 500	2^{ème}
Attributaire :	ECOP INTERNATIONAL pour un montant de cinq millions cent quatre-vingt-huit mille (5 188 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et un délai de validité des offres de soixante (70) jours.					
LOT 3 : Acquisition de matériels didactiques et des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de FARA, POURA et PA.						
Offre anormalement basse : 5 986 832 ; Seuil de tolérance : 5 687 490						
Soumissionnaires	Montants lus (F. CFA)		Montants corrigés (F. CFA)		Observations	Rang
	H. TVA	TTC	H. TVA	TTC		
PLANETE SERVICES		5 970 000		6 550 200	CONFORME Erreur de calcul à l'item 8 : $145 \times 12500 = 1\ 812\ 500$ au lieu $1\ 232\ 500$ entraînant une variation de 09,71% du montant Montant exonéré de la TVA : 1 812 500	4^{ème}
ECOP INTERNATIONAL	5 080 300	5 838 154		-	CONFORME Après confirmation des prix de son offre de soumission et l'acceptation de la garantie de bonne exécution de 35% suite à la correspondance SN du 23 juin 2026 Montant exonéré de la TVA : 870 000	3^{ème}
LPZAF COMMERCE	5 054 500	5 716 360		-	CONFORME Après confirmation des prix de son offre de soumission et l'acceptation de la garantie de bonne exécution de 35% suite à la correspondance SN du 23 juin 2026 Montant exonéré de la TVA : 1 377 500	2^{ème}
DECLIQ TRADING SARL		5 642 960		-	CONFORME Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance Montant exonéré de la TVA : 1 015 000	Non Classé
UNIVERSAL INNOVATION	5 056 250	5 711 900		-	CONFORME Après confirmation des prix de son offre de soumission et l'acceptation de la garantie de bonne exécution de 35% suite à la correspondance SN du 23 juin 2026 Montant exonéré de la TVA : 1 413 750	1^{er}

Attributaire :	UNIVERSAL INNOVATION pour un montant de cinq millions cinquante-six mille deux cent cinquante (5 056 250) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et un délai de validité des offres de soixante-dix (70) jours.
-----------------------	---

COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

Demande de prix n° 2026-09/CBDLS/M/CAB/DCP du 04 juin 2026, pour l'entretien et réparation de véhicules de la Commune de Bobo-Dioulasso. Avis publié dans la revue des marchés publics : Quotidien n° 4421 du vendredi 12 juin 2026.
Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre n° 2026-077/CBDLS/M/CAB/DMP/SCP du 16 juin 2026. Nombre de lot : Un (01). Nombre de plis : Un (01)
Financement : Budget Communal, Gestion 20256

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Montant Corrigé en francs CFA		Classement
	HT	TTC	HT	TTC	
Entretien et réparation de véhicules de la Commune de Bobo-Dioulasso					
CSN	12 700 000	-	12 700 000	-	Conforme : 1 ^{er}

Attributaire : Consortium Sag-Naame Sarl pour son offre d'un montant hors taxes de douze millions sept cent mille (12 700 000) francs CFA, avec un délai de livraison de trente jours (30) jours et un délai d'engagement de soixante-dix (70) jours.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA

Objet : Demande de prix n°2026-022/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 1^{er}/06/2026 pour l'achat de médicaments et consommables spécifiques au profit du CHR de KAYA ; **Publication de l'avis :** Quotidien des marchés publics n° 4416 - Mardi 05 Juin 2026, Page 59
Financement : Budget du CHR de Kaya, Exercice 2026
Référence de la lettre d'invitation : N°2026-024/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 10/06/2026
Date de dépouillement : 15 juin 2026 ; **Nombre de lots :** lot unique ; **Nombre de plis reçus :** deux (02)

Somme des offres conformes : 112 605 175 Moyenne : 56 302 588
Enveloppe prévisionnelle : 62 000 000 Moyenne pondérée : 59 721 035
Borne inférieure : 50 762 880 Seuil de tolérance : 48 224 736

N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA HTVA	Montant corrigé FCFA HTVA	Observations	Classement
1	MEDICARE SA	Mini : 39 858 660 Maxi : 58 699 845	Mini : 39 858 660 Maxi : 58 699 845	Conforme	2 ^{ème}
2	FASO BIO PHARMA	Min : 33 289 305 Max : 53 905 330	Min : 33 289 305 Max : 53 905 330	Conforme	1 ^{er}
Attributaire : Faso BioPharma pour des montants respectifs de : Minimum : trente-trois millions deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent cinq (33 289 305) FCFA Hors TVA ; Maximum : cinquante-trois millions neuf cent cinq mille trois cent trente (53 905 330) FCFA Hors TVA et un montant maximum de soixante-un millions neuf cent quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt-dix (61 982 690) francs CFA HTVA après majoration des quantités aux items 1 (+2), 2 (+2) 8 (+10), 9 (+30), 10 (+40), 13 (+1000), 16 (+200), 19 (+100), 21 (+50), 27 (+300), 28 (+50), 40 (+14), 43 (+50), 44 (+10), 45 (+10), 46 (+5), 48 (+5), 49 (+5), 50 (+5), 55 (+100), 56 (+100), 57 (+18), 61 (+20), 76 (+1000), soit une variation de 14,98% avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

REGION DE KUILSE

Objet : Avis à manifestation d'intérêts N°2026-02/MESFPT/SG/DRESFPT-CN/DPEFPT-NMT/SRFM DU 28 mai 2026 portant constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2026 de la DPEFPT du Namentenga.
Publication : Revue des marchés publics n°4415 du lundi 04 juin 2026
Convocation de la CCAM : lettre n°2026-02/MESFPT/SG/DRESFPT-KLS/DPEFPT-NMT/SRFM du 15/06/2026
Date de dépouillement : 16 Juin 2026

Nombre de soumissionnaires participants :

N°	SOUSSIONNAIRES	N° IFU	RCCM	N° Téléphone
MATERIEL ET OUTILS TECHNIQUES				
1	YIPENE BIKAM SERVICES	0028943J	BF OUA 2019 B 9581	72 72 76 63
2	BSC MULTI SERVICES	00203322H	BF-OUA-01-2023-A10-06405	56 41 06 79
3	BOSS IMMO SARL	0079355E	BF OUA-01-2022-B12-5123	72 71 68 00
4	GAD MULTI SERVICE TRADING	00191434J	BFBGD012022A1000032	75778339
5	CONSORTIUM KABORE ISSOUF S.A.R.L	00165590M	BF OUA 2021B10175	65878196
6	LAWDOUN CONSTRUCTION S.A.R.L	00251876T	BF-OUA-01-2024-B13-6163	68 40 10 50
7	COMMERCE GENERAL U BURKINA-K.I	0008226L	BF OUA 2016 A 72 09	78801724
REALISATIONS DE HANGARD				
1	YIPENE BIKAM SERVICES	0028943J	BF OUA 2019 B 9581	72 72 76 63
2	BSC MULTI SERVICES	00203322H	BF-OUA-01-2023-A10-06405	56 41 06 79
3	BOSS IMMO SARL	0079355E	BF OUA-01-2022-B12-5123	72 71 68 00
4	GLOBAL BOWENDSONGRE BUSINESS	00151156A	BFYA2020B127	70069935/76560849
5	PROGRES AND PROFIT INTERNATIONAL	00179666M	BFOUA-01-2022 A105085	79450483
6	COMPTOIR NABONSWEND DU PAPIER	00071137C	BFKYA2016A005	76560849/79566323

REGION DE KUILSE

Résultats provisoires pour la manifestation d'intérêts N°2026-001/RKLS/PBAM/CGBR/MGBR/PRCP du 25 mai 2026 pour la constitution d'un répertoire additionnel de candidats pour les demandes de cotations de la commune de Guibaré au titre de 2025-2027.
Nombre de plis reçu : quatre-vingt-treize (93), candidats non retenus : zéro (0).
Date de publication de l'avis : Revue des Marchés publics N°4424 du mercredi 17 juin 2026, page 54.
Date de dépouillement : mardi 23 juin 2026.

DOMAINE 1 : MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES ET SERVICES COURANTS

N°	SOUSSIONNAIRES	SIGLE	N° IFU	N° RCCM	CONTACT(S)	OBSERVATIONS
1	MULTI SERVICE WEND-N-GOUNDI	-	-	BF OUA 2016 A 2951	78 83 81 80 71 32 28 28	Retenu

2	Sublime Destinée Multi-services sarl	SD	00204742F	BF-OUA-01-2023-B13-07406	70 99 00 21 67 22 95 75	Retenu
3	RAYAN'S MULTI SERVICES	RAYAN'S	00075027E	BF OUA 2016 A 3098	79 61 66 58	Retenu
4	SYLTRAD FASO	-	00179864U	BF-OUA-01-2022-B13-5368	70 08 85 95 76 55 61 61	Retenu
5	B.T.I COMPANY	-	00114120X	BF-OUA-01-2022-M-11632	70 50 10 39 67 44 22 55	Retenu
6	PATOINBEGBA PRESTATIONS ET SERVICES	PSP	00290209K	BF-OUA-01-2025-B12-17673	70 99 00 21 77 00 60 51	Retenu
7	ENTREPRISE TINGBANI SERVICES	ETS	00111765N	BFBGD2018A76	70 47 15 60 78 29 21 21	Retenu
8	ENTREPRISE YIENUTODIMA SERVICES	EYTS	00104349N	BFBGD2018A40	76 43 12 48	Retenu
9	IC EXPERTISE INNOVATION	ICE	00281722K	BF-OUA-01-2025-B12-13194	55 29 05 05 78 29 21 21	Retenu
10	ENTREPRISE PELEMOU SERVICE	EPS	00230656D	BFOUA012024A1005142	70 04 13 52 76 04 13 52	Retenu
11	GROUPE LONGA SARL	GL SARL	00101029M	BFOUA2018B1149	76 89 79 87 70 06 79 98	Retenu
12	LANKOANDE FIDELE ET FRERE	-	00171512E	BFBGD2021C00022	54 38 60 27	Retenu
13	ENTREPRISE HORTA SERVICES	-	00209930V	BFOUA012023B1310776	74 54 53 03	Retenu
14	BOALIHAMOU SERVICES	BS	00055794F	BFOUA2014A2611	70 38 82 95 76 54 08 76	Retenu
15	FASOMA SERVICE	-	00028251Y	BGD2010A11	70 04 13 52 76 04 13 52	Retenu
16	JULIE SERVICES	J.S	00162520H	BFBGD2021A00026	78 00 41 26 76 11 77 57	Retenu
17	Garage OUEDRAGO Moumouni	G.O.M	00024785L	BF KGS 2009 A 11	70 14 66 08 65 68 66 59	Retenu
18	WEND-SONGDO ENTREPRISE	-	00194758X	BF-KGS 01-2022-A 10-00092	70 96 00 19 65 35 34 02	Retenu
19	ENTREPRISE WAMALGRE	E.W	00075875C	BF KDG 2016 A 160	71 54 69 27 68 37 02 37	Retenu
20	ENTREPRISE SAMPANA KABOUGA	E.SA.KA	00176814M	BF KDG 2022 A 0139	71 85 98 81 66 45 75 85	Retenu
21	ENTREPRISE DES BATISSEURS	E.BAT	00097223H	BF KDG 2017 A 376	69 65 00 76	Retenu
22	OUELAGA SARL	OS	00227606C	BF-KDG-01-2024-B13-0098	66 45 75 85	Retenu
23	ERISE	-	00060760X	BF-OUA-2014-A-6043	71 61 47 71 76 60 07 18	Retenu
24	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	HD	00136931D	BFOUA2020B4096	70 20 27 21 78 45 65 49	Retenu
25	DIARGAL GLOBAL SERVICES INTERNATIONAL	DGSI	00182776K	BFFDG0120221300085	70 30 24 00 76 91 81 19	Retenu
26	ETS PANG-YA-WENDE ET FILS	EPAF	00073033N	BFOUA2016A1584	70 09 25 17 76 41 11 19	Retenu
27	WEND KATO SERVICES	WKS	00168882R	BFOUA2021A12417	70 69 47 40 66 07 85 71	Retenu
28	BETSALEEL SOLUTION	-	00044421N	BFOUA2013A407	70 18 86 19 78 84 25 80	Retenu
29	FEBAK INTERNATIONAL	-	00183917V	BF OUA 01 2022 A10-8145	78 87 87 76 76 16 16 20	Retenu
30	O.K.L. SERVICES	-	00133129J	BF OUA 2020 A1673	68 34 19 28 71 26 48 08	Retenu
31	AZ SERVICES	-	00134750R	BF-KGS-2020-A-035	73 44 27 50 78 55 58 35	Retenu
32	Entreprise SANFO et Frères	E.S.F	00133373F	BF-KGS-2020-A-027	70 32 24 87 74 95 80 54	Retenu
33	SHALOM SERVICES	SS	00176770W	BF-KGS-01-2022-A10-00026	72 40 85 54/ 77 42 31 40	Retenu
34	FIDELIS HOSPI SERVICES	FHS	00103143G	BF-OUA-2018-B2595	69 23 92 76 62 38 38 38	Retenu
35	POUIRE SARL	-	00088734A	BF OUA 01 2017 B2577	62 38 38 38 68 38 38 38	Retenu
36	YELEMBE DISTRIB SARL	-	00103137J	BF-OUA-2018-B2582	73 00 94 94 68 67 67 78	Retenu
37	FREELAND INTER GROUP	FIG	00255885G	BF-OUA-01-2024-B12-18384		
38	MEDITEK FASO	-	00110484W	BF-OUA-01-2018-B12-07347	50 34 01 84 70 23 21 72	Retenu
39	BOOSTER SYSTEMS SARL	-	00186635M	BF-OUA-01-2022-B12-10167	69 38 83 83 70 16 16 50	Retenu
40	Merline Global Groupement Trading	M2GT	00223200N	BF-OUA-01-2024-B12-01180	71 41 89 89 56 43 85 17	Retenu
41	PISWADE BYLAINCE	PB	00255839G	BF-OUA-01-2024-B12-18366	75 93 93 54 67 04 80 24	Retenu

42	COSMED PLUS SARL	C.M.P	00142190U	BF-OUA-01-2020-B12-07706	55 17 83 83 73 91 83 83	Retenu
43	AXIOME HYDRAU-BTP	-	00165734F	BF-OUA-2021-B13-10258	70 70 87 30 78 70 12 72	Retenu
44	KATO CONSTRUCTION INTERNATIONAL	-	00064876R	BF-OUA-2015-A-2048	70 76 60 64	Retenu
45	EROS-BTP	-	00100044X	BF-OUA-2018-0432	71 99 31 34 78 02 10 02	Retenu
46	AXIOME SERVICE	-	00062943W	BFOUA2015A0606	71 14 58 04	Retenu
47	SEG-NA-BTP SARL	-	00034734U	BF-OUA-2011-B-3232	25 43 07 07	
48	AFRICAN RAILWAY SERVICES AND EQUIPEMENTS COMPANY	ARSEC	00282322B	BF-OUA-01-2025-B13-13508	71 99 31 34 78 02 10 02	Retenu
49	ETABLISSEMENT DE CONSTRUCTION METALLIQUE	E.C.M	00102234Z	BF KGS 2017 A 88	70 17 25 15 66 52 52 25	Retenu
50	QUINCAILLERIE WEND-SONGDA ET FRERES	-	00312141N	BF-KGS-01-2026-A10-00063	74 90 75 86 70 83 56 80	Retenu
51	AFBM SARL	-	00155082R	BF-OUA-2021-B3238	78 68 13 87 75 67 18 76	Retenu
52	SERVICE DE CONFORMITE D'OPTIMISATION DES SYSTEMES ELECTRIQUES	S.C.O.S.E	00072032F	BFOUA2016A041	70 30 50 88 68 84 44 93	Retenu
53	WENDABO BTP	-	00296649K	BF-OUA-01-2026-B13-00141	76 58 03 66 25 65 27 14	Retenu
54	ESEB	-	00273943M	BF-OUA-01-2025-A10-09210	76 35 74 20	Retenu
55	ETABLISSEMENT OUEDRAOGO HAMIDOU ET FRERES	E.O.H.F	00078584R	BFKGS2014A31	70 55 64 18 60 64 81 44	Retenu
56	ERJO CONSORTIUM	-	00158063Y	BFOUA2021A5341	60 64 81 44 70 19 57 21	Retenu
57	ENTREPRISE SOIR AU VILLAGE	-	00200920W	BF-KGS-01-2023-A10-00067	70 98 28 98 76 39 92 25	Retenu
58	ENTREPRISE LA BELLE EPOQUE ET FRERES	E.B.E.F	00260128C	BF-KGS-01-2025-A10-0008	64 33 46 27 61 22 62 64	Retenu
59	NANALIM	-	00058724J	BF OUA 2021 A2068	78 01 08 17	Retenu
60	SOMTORE SERVICES	-	00223192A	BF OUA 2021 A2071	72 44 69 27	Retenu
61	BAYA- SERVICE	-	00133770H	BF OUA 2020 A2061	78 82 41 52 73 05 07 88	Retenu
62	K/M B. MORE	K/M B. MORE SARL	00175763B	BF OUA2022B2713	73 10 58 58 76 02 81 21	Retenu
63	PRESTATION MIXTE DE SERVICES	PMS	00051645G	BF OUA 2013A5954	70 02 23 57 79 75 03 69	Retenu
64	MIMSHACK INTERNATIONAL	M.I	00190669Z	BF-OUA-01-2022-A10-13060	64 20 70 20 78 57 64 47	Retenu
65	SOCIETE TARWENPANGA INTERNATIONAL SARL	STI SARL	00295991U	BF-KGS-01-2025-B13-274	64 20 70 20 78 57 64 47	Retenu
66	PINGDWEND MULTI SERVICES	PMS	00084601Y	BFOUA2016A8606	78 91 49 63 76 54 42 96	Retenu
67	BABA CONSTRUCTION/BTP	-	00091038U	BFOUA2017A4090	79 16 59 00	Retenu
68	GLOBSTAR X SARL	-	00298672X	BF-OUA-01-2026-B13-01181	65 29 45 42	Retenu
69	ALLIANCE SERVICE INTERNATIONALE	ASI	00104812E	BFOUA2018A3742	78 58 52 96	Retenu
70	ENTREPRISE SAID BENEWENDE	E.S.B	00082051G	BFKGS2016A81	70 14 76 08	Retenu
71	DIARRA GENERALES PRESTATIONS	DIGEP SARL	00166496Z	BFOUA2021B10801	70 71 22 90	Retenu
72	NOUVELLE AFRIQUE DEVELOPPEMENT	-	00129732D	BF-OUA-01-2019-B13-10145	70 44 44 94	Retenu
73	SOCIETE AFRICAINE DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLE "T" SARL	SAAHAT SARL	00249482E	BF OUA 01 2018 B13 14573	70 67 49 99	Retenu
74	GROUPE LAWANGOULE SARL	-	00245797F	BF-OUA-01-2024-B12-12767	70 17 53 44	Retenu
75	NOURA SERVICE VISION	NSV	00140860N	BF OUA 2020 M 7862	66 32 86 84	Retenu
76	AGENCE D'INGENIERIE DU FASO	-	00110088G	BFOUA2018A7454	71 61 79 33 78 63 79 29	Retenu
77	PEACE MULTI SERVICES	PSM SARL	00103055W	BFOUA2018B2515	76 49 82 91	Retenu
78	BELLE SERVICE	BS	00047887E	BFKYA2019M160	78 87 54 32	Retenu
79	COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	CGT/BTP	00136125S	BFOUA2020B3617	70 25 24 82	Retenu
80	GROUPE REHOBOTH PLUS SARL	GR+ SARL	00193483Y	BF-OUA-01-2022-B13-14967	70 81 26 26 76 81 26 26	Retenu
81	ENTREPRISE ZERBO KADER ET FRERE SARL	E ZE KA F	00130083K	BFOUA2019B10380	70 23 22 32	Retenu
82	EXCELLENCE TD SARL	EXCELLENCE TD SARL	00153367T	BFOUA2021B2184	70 23 29 45	Retenu
83	SELECT DIFFUSION	-	00087674C	BFOUA2017A1750	70 27 21 01 78 83 41 20	Retenu

84	SIDCOM	-	00046569X	BFOUA2013A2147	78 43 09 44 70 65 50 77	Retenu
85	UNION TECHNIQUE ET COMMERCIALE SARL	U.T.C SARL	00196953U	BF-OUA-01-2023-B13-0228	70 23 29 45	Retenu
86	Etablissement LAAFI LA BUMBU	-	00032546E	BF-KGS-2013-M14	70 14 74 42	Retenu
87	ASSOCIATION WENDLASSIDA	A.W.L	00168603M	-	75617159	Retenu
88	RESTAURANT TANTIE KORO	-	00109402L	BF-KGS-2018-A-067	70 78 74 09 64 36 29 33	Retenu
89	Ets SORE & Frères	ESF	00123842G	BF YKO 2019 A0017	76 80 62 52 68 32 83 88	Retenu
90	ENTREPRISE TENNOGO ET PRESTATION SARL	E.T.S.P SARL	00210139S	BF-KGS-01-2023-B13-00099	70 14 74 42 75 23 35 89	Retenu
91	RESTAURANT TANTI SAFI	-	00024945M	-	70 83 08 46	Retenu
92	ENTREPRISE KINDA Y. LASSANE	E. K.Y	00022737M	BF-0HG-2002-A-102	76 09 44 73	Retenu
93	NOECHEM	-	00277211W	BF-OUA-01-2025-B13-10901	73 03 38 51	Retenu
94	RESIDENCE LE MIR	-	00257184C	BF KGS -01-2024-B12-00186	70 32 24 87 75 34 90 89	Retenu
95	DG PRESTATIONS ET TRAVAUX	-	00072999B	BF YKO 2014 A 096	78 50 56 58 76 02 27 29	Retenu
96	ENTREPRISE SAWADOGO ABDOULAYE WENDSONGRE ET FRERES	-	00222008D	BF TKO 01 2023 A10 00105	76 84 48 02 68 06 28 27	Retenu

DOMAINE 2 : MARCHES PUBLICS D'EQUIPEMENTS

N°	SOUSSIONNAIRES	SIGLE	N° IFU	N° RCCM	CONTACT(S)	OBSERVATIONS
1	ENTREPRISE ZONGA ET FRERES	E.Z.F	00138614 R	BF KGS 2020 M 079	74 48 94 94 76 14 06 28	Retenu
2	ENTREPRISE TINGBANI SERVICES	ETS	00111765N	BFBGD2018A76	70 47 15 60 78 29 21 21	Retenu
3	ENTREPRISE YIENUTODIMA SERVICES	EYTS	00104349N	BFBGD2018A40	76 43 12 48	Retenu
4	IC EXPERTISE INNOVATION	ICE	00281722K	BF-OUA-01-2025-B12-13194	55 29 05 05 78 29 21 21	Retenu
5	ENTREPRISE PELEMOU SERVICE	EPS	00230656D	BFOUA012024A1005142	70 04 13 52 76 04 13 52	Retnu
6	GROUPE LONGA SARL	GL SARL	00101029M	BFOUA2018B1149	76 89 79 87 70 06 79 98	Retenu
7	LANKOANDE FIDELE ET FRERE	-	00171512E	BFBGD2021C00022	54 38 60 27	Retenu
8	ENTREPRISE HORTA SERVICES	-	00209930V	BFOUA012023B1310776	74 54 53 03	Retenu
9	BOALIHAMOU SERVICES	BS	00055794F	BFOUA2014A2611	70 38 82 95 76 54 08 76	Retenu
10	FASOMA SERVICE	-	00028251Y	BGD2010A11	70 04 13 52 76 04 13 52	Retenu
11	JULIE SERVICES	J.S	00162520H	BFBGD2021A00026	78 00 41 26 76 11 77 57	Retenu
12	ENTREPRISE SAID BENEWENDE	E.S.B	00082051G	BFKGS2016A81	70 14 76 08	Retenu
13	GROUPE LAWANGOULE SARL	-	00245797F	BF-OUA-01-2024-B12-12767	70 17 53 44	Retenu
14	NOURA SERVICE VISION	NSV	00140860N	BF OUA 2020 M 7862	66 32 86 84	Retenu
15	AGENCE D'INGENIERIE DU FASO	-	00110088G	BFOUA2018A7454	71 61 79 33 78 63 79 29	Retenu
16	PEACE MULTI SERVICES	PSM SARL	00103055W	BFOUA2018B2515	76 49 82 91	Retenu
17	BELLE SERVICE	BS	00047887E	BFKYA2019M160	78 87 54 32	Retenu
18	COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	CGT/BTP	00136125S	BFOUA2020B3617	70 25 24 82	Retenu
19	GROUPE REHOBOTH PLUS SARL	GR+ SARL	00193483Y	BF-OUA-01-2022-B13-14967	70 81 26 26 76 81 26 26	Retenu
20	ENTREPRISE ZERBO KADER ET FRERE SARL	E ZE KA F	00130083K	BFOUA2019B10380	70 23 22 32	Retenu
21	AR BASS BIOMEDICAL SARL	-	00202753N	BF-OUA-01-2023-B13-06007	71 53 06 49	Retenu
22	EXCELLENCE TD SARL	EXCELLENCE TD SARL	00153367T	BFOUA2021B2184	70 23 29 45	Retenu
23	SELECT DIFFUSION	-	00087674C	BFOUA2017A1750	70 27 21 01 78 83 41 20	Retenu
24	SIDCOM	-	00046569X	BFOUA2013A2147	78 43 09 44 70 65 50 77	Retenu
25	UNION TECHNIQUE ET COMMERCIALE SARL	U.T.C SARL	00196953U	BF-OUA-01-2023-B13-0228	70 23 29 45	Retenu
26	BABA CONSTRUCTION/BTP	-	00091038U	BFOUA2017A4090	79 16 59 00	Retenu
27	GLOBSTAR X SARL	-	00298672X	BF-OUA-01-2026-B13-01181	65 29 45 42	Retenu
28	ALLIANCE INTERNATIONALE SERVICE	ASI	00104812E	BFOUA2018A3742	78 58 52 96	Retenu
29	ERISE	-	00060760X	BF-OUA-2014-A-6043	71 61 47 71 76 60 07 18	Retenu
30	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	HD	00136931D	BFOUA2020B4096	70 20 27 21 78 45 65 49	Retenu

31	DIARGAL GLOBAL SERVICES INTERNATIONAL	DGSI	00182776K	BFFDG0120221300085	70 30 24 00 76 91 81 19	Retenu
32	ETS PANG-YA-WENDE ET FILS	EPAF	00073033N	BFOUA2016A1584	70 09 25 17 76 41 11 19	Retenu
33	WEND KATO SERVICES	WKS	00168882R	BFOUA2021A12417	70 69 47 40 66 07 85 71	Retenu
34	BETSALEEL SOLUTION	-	00044421N	BFOUA2013A407	70 18 86 19 78 84 25 80	Retenu
35	FEBAK INTERNATIONAL	-	00183917V	BF OUA 01 2022 A10-8145	78 87 87 76 76 16 16 20	Retenu
36	O.K.L. SERVICES	-	00133129J	BF OUA 2020 A1673	68 34 19 28 71 26 48 08	Retenu
37	Garage OUEDRAGO Moumouni	G.O.M	00024785L	BF KGS 2009 A 11	70 14 66 08 65 68 66 59	Retenu
38	WEND-SONGDO ENTREPRISE	-	00194758X	BF-KGS 01-2022-A 10-00092	70 96 00 19 65 35 34 02	Retenu
39	AZ SERVICES	-	00134750R	BF-KGS-2020-A-035	73 44 27 50 78 55 58 35	Retenu
40	Entreprise SANFO et Frères	E.S.F	00133373F	BF-KGS-2020-A-027	70 32 24 87 74 95 80 54	Retenu
41	SHALOM SERVICES	SS	00176770W	BF-KGS-01-2022-A10-00026	72 40 85 54/ 77 42 31 40	Retenu
42	ENTREPRISE WAMALGRE	E.W	00075875C	BF KDG 2016 A 160	71 54 69 27 68 37 02 37	Retenu
43	ENTREPRISE SAMPANA KABOUGA	E.SA.KA	00176814M	BF KDG 2022 A 0139	71 85 98 81 66 45 75 85	Retenu
44	ENTREPRISE DES BATISSEURS	E.BAT	00097223H	BF KDG 2017 A 376	69 65 00 76	Retenu
45	OUELAGA SARL	OS	00227606C	BF-KDG-01-2024-B13-0098	66 45 75 85	Retenu
46	Etablissement LAAFI LA BUMBU	-	00032546E	BF-KGS-2013-M14	70 14 74 42	Retenu
47	Ets SORE & Frères	ESF	00123842G	BF YKO 2019 A0017	76 80 62 52 68 32 83 88	Retenu
48	DG PRESTATIONS ET TRAVAUX	-	00072999B	BF YKO 2014 A 096	78 50 56 58 76 02 27 29	Retenu
49	ENTREPRISE SAWADOGO ABDOULAYE WENDSONGRE ET FRERES	-	00222008D	BF TKO 01 2023 A10 00105	76 84 48 02 68 06 28 27	Retenu
50	MULTI SERVICE WEND-N-GOUNDI	-	-	BF OUA 2016 A 2951	78 83 81 80 71 32 28 28	Retenu
51	Sublime Destinée Multi-services sarl	SD	00204742F	BF-OUA-01-2023-B13-07406	70 99 00 21 67 22 95 75	Retenu
52	RAYAN'S MULTI SERVICES	RAYAN'S	00075027E	BF OUA 2016 A 3098	79 61 66 58	Retenu
53	SYLTRAD FASO	-	00179864U	BF-OUA-01-2022-B13-5368	70 08 85 95 76 55 61 61	Retenu
54	B.T.I COMPANY	-	00114120X	BF-OUA-01-2022-M-11632	70 50 10 39 67 44 22 55	Retenu
55	PATOINBEGBA PRESTATIONS ET SERVICES	PSP	00290209K	BF-OUA-01-2025-B12-17673	70 99 00 21 77 00 60 51	Retenu
56	ETABLISSEMENT DE CONSTRUCTION METALLIQUE	E.C.M	00102234Z	BF KGS 2017 A 88	70 17 25 15 66 52 52 25	Retenu
57	QUINCAILLERIE WEND-SONGDA ET FRERES	-	00312141N	BF-KGS-01-2026-A10-00063	74 90 75 86 70 83 56 80	Retenu
58	AFBM SARL	-	00155082R	BF-OUA-2021-B3238	78 68 13 87 75 67 18 76	Retenu
59	AXIOME HYDRAU-BTP	-	00165734F	BF-OUA-2021-B13-10258	70 70 87 30 78 70 12 72	Retenu
60	KATO CONSTRUCTION INTERNATIONAL	-	00064876R	BF-OUA-2015-A-2048	70 76 60 64	Retenu
61	EROS-BTP	-	00100044X	BF-OUA-2018-0432	71 99 31 34 78 02 10 02	Retenu
62	AXIOME SERVICE	-	00062943W	BFOUA2015A0606	71 14 58 04	Retenu
63	SEG-NA-BTP SARL	-	00034734U	BF-OUA-2011-B-3232	25 43 07 07	
64	AFRICAN RAILWAY SERVICES AND EQUIPEMENTS COMPANY	ARSEC	00282322B	BF-OUA-01-2025-B13-13508	71 99 31 34 78 02 10 02	Retenu
65	ENTREPRISE LA BELLE EPOQUE ET FRERES	E.B.E.F	00260128C	BF-KGS-01-2025-A10-0008	64 33 46 27 61 22 62 64	Retenu
66	NANALIM	-	00058724J	BF OUA 2021 A2068	78 01 08 17	Retenu
67	SOMTORE SERVICES	-	00223192A	BF OUA 2021 A2071	72 44 69 27	Retenu
68	BAYA- SERVICE	-	00133770H	BF OUA 2020 A2061	78 82 41 52 73 05 07 88	Retenu
69	K/M B. MORE	K/M B. MORE SARL	00175763B	BF OUA2022B2713	73 10 58 58 76 02 81 21	Retenu
70	PRESTATION MIXTE DE SERVICES	PMS	00051645G	BF OUA 2013A5954	70 02 23 57 79 75 03 69	Retenu
71	FIDELIS HOSPI SERVICES	FHS	00103143G	BF-OUA-2018-B2595	69 23 92 76 62 38 38 38	Retenu

72	POUIRE SARL	-	00088734A	BF OUA 01 2017 B2577	62 38 38 38 68 38 38 38	Retenu
73	YELEMBE DISTRIB SARL	-	00103137J	BF-OUA-2018-B2582	73 00 94 94 68 67 67 78	Retenu
74	FREELAND INTER GROUP	FIG	00255885G	BF-OUA-01-2024-B12-18384		
75	MEDITEK FASO	-	00110484W	BF-OUA-01-2018-B12-07347	50 34 01 84 70 23 21 72	Retenu
76	BOOSTER SYSTEMS SARL	-	00186635M	BF-OUA-01-2022-B12-10167	69 38 83 83 70 16 16 50	Retenu
77	Merline Global Groupement Trading	M2GT	00223200N	BF-OUA-01-2024-B12-01180	71 41 89 89 56 43 85 17	Retenu
78	PISWADE BYLAINCE	PB	00255839G	BF-OUA-01-2024-B12-18366	75 93 93 54 67 04 80 24	Retenu
79	COSMED PLUS SARL	C.M.P	00142190U	BF-OUA-01-2020-B12-07706	55 17 83 83 73 91 83 83	Retenu
80	ENTREPRISE TENNOGO ET PRESTATION SARL	E.T.S.P SARL	00210139S	BF-KGS-01-2023-B13-00099	70 14 74 42 75 23 35 89	Retenu
81	RESTAURANT TANTI SAFI	-	00024945M	-	70 83 08 46	Retenu
82	RESIDENCE LE MIR	-	00257184C	BF KGS -01-2024-B12-00186	70 32 24 87 75 34 90 89	Retenu
DOMAINE 3 : MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX						
N°	SOUSSIONNAIRES	SIGLE	N° IFU	N° RCCM	CONTACT(S)	OBSERVATIONS
1	WEND-SONGDO ENTREPRISE	-	00194758X	BF-KGS 01-2022-A 10-00092	70 96 00 19 65 35 34 02	Retenu
2	ENTREPRISE SAID BENEWENDE	E.S.B	00082051G	BFKGS2016A81	70 14 76 08	Retenu
3	DIARRA GENERALES PRESTATIONS	DIGEP SARL	00166496Z	BFOUA2021B10801	70 71 22 90	Retenu
4	NOUVELLE AFRIQUE DEVELOPPEMENT	-	00129732D	BF-OUA-01-2019-B13-10145	70 44 44 94	Retenu
5	SOCIETE AFRICAINE DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLE "T" SARL	SAAHAT SARL	00249482E	BF OUA 01 2018 B13 14573	70 67 49 99	Retenu
6	ENTREPRISE TINGBANI SERVICES	ETS	00111765N	BFBGD2018A76	70 47 15 60 78 29 21 21	Retenu
7	ENTREPRISE YIENUTODIMA SERVICES	EYTS	00104349N	BFBGD2018A40	76 43 12 48	Retenu
8	IC EXPERTISE INNOVATION	ICE	00281722K	BF-OUA-01-2025-B12-13194	55 29 05 05 78 29 21 21	Retenu
9	ENTREPRISE PELEMOU SERVICE	EPS	00230656D	BFOUA012024A1005142	70 04 13 52 76 04 13 52	Retenu
10	GROUPE LONGA SARL	GL SARL	00101029M	BFOUA2018B1149	76 89 79 87 70 06 79 98	Retenu
11	LANKOANDE FIDELE ET FRERE	-	00171512E	BFBGD2021C00022	54 38 60 27	Retenu
12	ENTREPRISE HORTA SERVICES	-	00209930V	BFOUA012023B1310776	74 54 53 03	Retenu
13	BOALIHAMOU SERVICES	BS	00055794F	BFOUA2014A2611	70 38 82 95 76 54 08 76	Retenu
14	FASOMA SERVICE	-	00028251Y	BGD2010A11	70 04 13 52 76 04 13 52	Retenu
15	JULIE SERVICES	J.S	00162520H	BFBGD2021A00026	78 00 41 26 76 11 77 57	Retenu
16	Ets SORE & Frères	ESF	00123842G	BF YKO 2019 A0017	76 80 62 52 68 32 83 88	Retenu
17	DG PRESTATIONS ET TRAVAUX	-	00072999B	BF YKO 2014 A 096	78 50 56 58 76 02 27 29	Retenu
18	ENTREPRISE SAWADOGO ABDOULAYE WENDSONGRE ET FRERES	-	00222008D	BF TKO 01 2023 A10 00105	76 84 48 02 68 06 28 27	Retenu
19	ENTREPRISE KINDA Y. LASSANE	E. K.Y	00022737M	BF-OHG-2002-A-102	76 09 44 73	Retenu
20	ENTREPRISE WAMALGRE	E.W	00075875C	BF KDG 2016 A 160	71 54 69 27 68 37 02 37	Retenu
21	ENTREPRISE SAMPANA KABOUGA	E.SA.KA	00176814M	BF KDG 2022 A 0139	71 85 98 81 66 45 75 85	Retenu
22	ENTREPRISE DES BATISSEURS	E.BAT	00097223H	BF KDG 2017 A 376	69 65 00 76	Retenu
23	OUELAGA SARL	OS	00227606C	BF-KDG-01-2024-B13-0098	66 45 75 85	Retenu
24	BABA CONSTRUCTION/BTP	-	00091038U	BFOUA2017A4090	79 16 59 00	Retenu
25	GLOBSTAR X SARL	-	00298672X	BF-OUA-01-2026-B13-01181	65 29 45 42	Retenu
26	ALLIANCE INTERNATIONALE SERVICE	ASI	00104812E	BFOUA2018A3742	78 58 52 96	Retenu
27	ERISE	-	00060760X	BF-OUA-2014-A-6043	71 61 47 71 76 60 07 18	Retenu
28	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	HD	00136931D	BFOUA2020B4096	70 20 27 21 78 45 65 49	Retenu
29	DIARGAL GLOBAL SERVICES INTERNATIONAL	DGSI	00182776K	BFFDG0120221300085	70 30 24 00 76 91 81 19	Retenu

30	ETS PANG-YA-WENDE ET FILS	EPAF	00073033N	BFOUA2016A1584	70 09 25 17 76 41 11 19	Retenu
31	WEND KATO SERVICES	WKS	00168882R	BFOUA2021A12417	70 69 47 40 66 07 85 71	Retenu
32	BETSALEEL SOLUTION	-	00044421N	BFOUA2013A407	70 18 86 19 78 84 25 80	Retenu
33	FEBAK INTERNATIONAL	-	00183917V	BF OUA 01 2022 A10-8145	78 87 87 76 76 16 16 20	Retenu
34	O.K.L. SERVICES	-	00133129J	BF OUA 2020 A1673	68 34 19 28 71 26 48 08	Retenu
35	Groupe Générale de Construction du BTP, D'Aménagement et d'Assainissement	G.GC.BTP-2A	00179614Y	BFOUA-01-2022-B125263	71 25 66 56 66 86 48 69	Retenu
36	LA GENERALE D'EAU DE L'ELECTRICITE ET TRAVAUX PUBLICS	GEET	00090905V	BF MNG 2017 A 105	78 69 72 66 70 18 51 44	Retenu
37	AXIOME HYDRAU-BTP	-	00165734F	BF-OUA-2021-B13-10258	70 70 87 30 78 70 12 72	Retenu
38	KATO CONSTRUCTION INTERNATIONAL	-	00064876R	BF-OUA-2015-A-2048	70 76 60 64	Retenu
39	EROS-BTP	-	00100044X	BF-OUA-2018-0432	71 99 31 34 78 02 10 02	Retenu
40	AXIOME SERVICE	-	00062943W	BFOUA2015A0606	71 14 58 04	Retenu
41	SEG-NA-BTP SARL	-	00034734U	BF-OUA-2011-B-3232	25 43 07 07	
42	AFRICAN RAILWAY SERVICES AND EQUIPEMENTS COMPANY	ARSEC	00282322B	BF-OUA-01-2025-B13-13508	71 99 31 34 78 02 10 02	Retenu
43	FIDELIS HOSPI SERVICES	FHS	00103143G	BF-OUA-2018-B2595	69 23 92 76 62 38 38 38	Retenu
44	POUIRE SARL	-	00088734A	BF OUA 01 2017 B2577	62 38 38 38 68 38 38 38	Retenu
45	YELEMBE DISTRIB SARL	-	00103137J	BF-OUA-2018-B2582	73 00 94 94 68 67 67 78	Retenu
46	FREELAND INTER GROUP	FIG	00255885G	BF-OUA-01-2024-B12-18384		
47	MEDITEK FASO	-	00110484W	BF-OUA-01-2018-B12-07347	50 34 01 84 70 23 21 72	Retenu
48	BOOSTER SYSTEMS SARL	-	00186635M	BF-OUA-01-2022-B12-10167	69 38 83 83 70 16 16 50	Retenu
49	Merline Global Groupement Trading	M2GT	00223200N	BF-OUA-01-2024-B12-01180	71 41 89 89 56 43 85 17	Retenu
50	PISWADE BYLAINCE	PB	00255839G	BF-OUA-01-2024-B12-18366	75 93 93 54 67 04 80 24	Retenu
51	COSMED PLUS SARL	C.M.P	00142190U	BF-OUA-01-2020-B12-07706	55 17 83 83 73 91 83 83	Retenu

REGION DE OUBRI

Rectificatif des résultats de la demande de prix N°2025-005/RPCL/POTG/CZTG/PRM du 20 avril 2025 pour les travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue au profit de la Commune de Zitenga publiés dans la RMP n°4222 du lundi 08 septembre 2025 à la page 18 portant sur le régime d'imposition de l'attributaire ; l'attributaire relève du Régime Contribution des Micro Entreprises.

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 07 août 2025 - Nombre de plis reçus : 07 plis

Publication : Revue des marchés publics n° 4193 du mardi 29 juillet 2025,

Financement : Budget Communal/ Fonds Minier pour le Développement, gestion 2025

Référence de la lettre d'invitation de la CCAM : N°2025 -045/RPCL/POTG/CZTG/PRM du 04 août 2025

Borne Supérieure : 74 921 779 FCFA TTC

Borne Inférieure : 52 608 119 FCFA TTC

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Rang	Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé		
Général Equipement et Construction (GEC)	49 703 694	59 688 761	58 650 359	50 583 696	5 ^{ème}	Conforme : Au point 3.8 le montant en lettre cinq-mille-cinq-cent et le montant en chiffre 4500 ce qui donne un montant de 1 210 000
Emergence Générale de Nouvelle Afrique – BTP (EGNAF-BTP)	-----	-----	58 186 893	59 214 909	4 ^{ème}	Conforme : Omission du point 2.2, avec l'application du montant le plus élevé de la soumission de 100 000 on a un surplus de 217 800
Benewendé Travaux et Services (BTS) Sarl	-----	-----	69 504 316	63 088 533	7 ^{ème}	Conforme Erreur de calcul de la TVA : 2 405 919 sur un bloc de cinq (05) boutique au lieu de 4 009 864
Société Générale de Construction d'Ouvrage et des Travaux Publics (SOGECOTRAP Sarl)	47 694 857	-----	-----	-----	3 ^{ème}	Conforme
Entreprise SOUGOURINOOMA	46 506 543	-----	-----	-----	2 ^{ème}	Conforme
ISYAH-BTP Sarl	56 949 241	50 846 227	-----	-----	6 ^{ème}	Conforme : Au point 2.8 la quantité demandée est de 3,35 et la quantité proposée est 3,36 ce

						qui donne un montant de 385 250 ; au point 4.4 la quantité demandée est de 121,75 et la quantité proposée est de 121,70 ce qui donne un montant de 243 500
Entreprise SONG-NABA (ESN)	44 783 248	44 531 304		52 546 939	1 ^{er}	Conforme : Prix confirmé suivant lettre n° 2025-004/ DG du lundi 11 août 2025 Au sous point 1.1 montant en lettre sept-mille et montant en chiffre 70 000 ; au sous point 2.10 la quantité demandée est 7,8104 et la quantité proposée est 7,81 ce qui donne un montant de 273 364
ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE SONG-NABA, pour un montant de : quarante-quatre-millions-cinq-cent-trente-un-mille-trois-cent-cinq (44 531 305) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de cent (100) jours.						

REGION DE OUBRI

Synthèse des résultats de la DEMANDE DE PRIX N°2026-001/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/PRCP du 11 mai 2026 pour la réalisation de diverses infrastructures scolaires et sanitaires au profit de la commune de Zorgho.

- FINANCEMENT : Budget Communal/RESSOURCES PROPRES + FONDS PREGOLS, GESTION 2026
- CONVOCATION DE LA CCAM : Lettres N° 2026-014/RPCL/PGNZ/CZRG/M/SG/PRCP du 10 juin 2026
 - DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 15 juin 2026
 - NOMBRE DE PLIS RECUS : Dix-sept (17) plis
 - NOMBRE DE PLIS RECUS HORS DELAI : zéro (00)
 - DATE DE DELIBERATION : 19 juin 2026
 - PUBLICATION DE L'AVIS : N°4416 du vendredi 05 juin 2026.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
Lot 1 : Travaux de construction d'une école à trois salles de classes+ Bureau+ Magasin+ Latrine VIP à quatre (04) postes à Goundrin, secteur5							
1.	ROUA	23 500 300	27 730 354	23 500 300	27730354	Conforme	6 ^{ème}
2.	EZAF BTP		25 170 774	-	25 170 774	Conforme	2 ^{ème}
3.	MTZ	-	31 320 544	-	31 320 544	Conforme	8 ^{ème}
4.	SOGEBAT		26 515 755		26 515 755	Conforme	3 ^{ème}
5.	ESOF BTP	-	23 668 322		23 668 322	Non Conforme : Offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur à 0.85M qui est de 25 198 693 et en deçà du seuil de tolérance de 5% qui est de 23 938 758	Non classé
6.	CAB SARL		30 658 300		30 658 300	Conforme	7 ^{ème}
7.	GCS	-	26 552 716		26 552 716	Conforme	4 ^{ème}
8.	ECBL	-	27 491 967		27 491 967	Conforme	5 ^{ème}
9.	GSAD	-	24 690 492		24 690 492	Conforme	1 ^{er}
Lot 2 : Travaux de Construction de trois salles de classes pour normalisation + une latrine à trois (03) postes à l'école Sapaga C							
	ROUA	20 046 174	23 654 485		23 821 750	Conforme	2 ^{ème}
	SOGEBAT	-	23 916 983		23 917 003	Conforme	4 ^{ème}
	ESOF BTP	-	18 881 045		18 881 045	Non conforme : Offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui de 19 207 557	Non classé
	GCS	-	20 306 714	-	-	Offre financière non conforme au devis (VIII. Electricité est différent du devis)	Non classé
	GEOLEX/ SOGEDAF SARL	-	21 293 073		21 293 073	Conforme	1 ^{er}
	GNS SARL	19 399 49	22 891 406		22 891 406	Conforme mais pièces administratives non transmises avant le délai de 72 heures	Non classé
	GREC	-	23 696 645		23 692 456	Conforme mais erreur sur la quantité : Trois salles de classes. VII. 4 (50,4 au lieu de 54,4 proposé)	3 ^{ème}
Lot 3 : Travaux de construction d'un dépôt MEG au CSPS du secteur 6							
1.	EZAP BTP	-	5 450 353	-	5 450 353	Conforme : offre anormalement basse car inférieure 0,85 M= 5 671 236 mais se situant au-dessus du seuil de tolérance qui est 0,85Mx0,95= 5 387 674	1 ^{er}
2.	ECBL	-	6 962 360	-	6 962 360	Conforme	2 ^{ème}
Lot4 : Construction d'un hall d'attente au CSPS du secteur 6							
1.	MTZ	-	6 500 808		6 456 977	Conforme : -Offre anormalement basse car inférieure à 0.85M qui est de 6 669 425 mais au-dessus du seuil de tolérance qui est de 6 335 954 -Erreur sur le bordereau des prix : IV.3, 11 500 en chiffres et « onze mille » en lettres	1 ^{er}
2.	ECBL	-	7 702 379		7 702 379	Conforme	2 ^{ème}
3.	EN	-	8 296 739		8 296 739	Conforme	3 ^{ème}

4.	GNS	5 169 060	6 099 490		6 099 490	Non conforme : offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de 6 335 954 et pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures	Non classé
Lot 5 : Construction d'un logement + carrelage et électrification solaire de la maternité et du dispensaire au CSPS du secteur 6							
1.	CAB SARL	-	24 987 858	-	24 987 858	Conforme	3 ^{ème}
2.	GCS	-	21 924 297	-	21 924 297	Conforme	1 ^{er}
3.	GEOLEX/ SOGEDAF SARL	-	23 549 528	-	23 549 528	Conforme	2 ^{ème}
4.	ECT	18 064 459	21 316 061	18 069 459	21 321 962	-Conforme mais pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures -Erreur de sommation	Non classé
Lot 6 : Réalisation de deux latrines à quatre (04) postes à l'école de Nabmayaoghin et Loundgo B							
1.	MGB	7 500 000	8 850 000	-	8 850 000	Non conforme : offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de 8 899 554 et pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures.	Non classé
2.	EGMS	-	9 792 950	-	9 792 950	Conforme mais pièces administratives non transmises avant le délai de 72 heures	Non classé
3.	GEOLEX	-	9 462 249	-	9 462 249	Conforme	2 ^{ème}
4.	EN	-	9 000 577	-	10 510 600	Conforme : Offre anormalement basse car inférieure à 0.85M qui est de 9 367 951 mais au-dessus du seuil de tolérance qui est de 8 899 554	1 ^{er}
5.	GREC	-	10 177 960	-	10 177 960	Conforme	3 ^{ème}
6.	GNS	7 445 690	8 785 914	-	8 793 041	Non conforme : offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de 8 899 554 et pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures.	Non classé
Lot 7 : Réalisation d'une latrine à deux (02) postes à l'école de Tourgoumtenga							
1.	GMB	2 375 000	2 802 500	2 375 000	2 802 500	Non conforme : offre anormalement basse en deçà du seuil de tolérance qui est de 2 874 933 et pièces administratives non transmises dans le délai de 72 heures.	Non classé
2.	EYF	3 200 247	3 776 291	3 776 291	3 776 291	Conforme	1 ^{er}
3.	GNS	2 565 400	3 027 172	3 023 372	3 023 372	Conforme mais pièces administratives non transmises avant le délai de 72 heures	Non classé
Attributaires provisoires :							
Lot 1 : l'entreprise GSAD est attributaire du marché pour un montant total de vingt-quatre millions six cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quatre-vingt-douze (24 690 492) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .							
Lot 2 : le groupement GEOLEX/ SOGEDAF SARL est attributaire du marché pour un montant total de vingt-un millions deux cent quatre-vingt-treize mille soixante-treize (21 293 073) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .							
Lot 3 : l'entreprise EZAP BTP est attributaire du marché pour un montant total de cinq millions quatre cent cinquante mille trois cent cinquante-trois (5 450 353) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours .							
Lot 4 : l'entreprise MTZ est attributaire du marché pour un montant total de six millions quatre cent cinquante-six mille neuf cent soixante-dix-sept (6 456 977) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours .							
Lot 5 : l'entreprise GCS est attributaire du marché pour un montant total de vingt-un millions neuf cent vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (21 924 297) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .							
Lot 6 : l'entreprise EN est attributaire du marché pour un montant total de neuf millions cinq cent soixante-dix-sept (9 000 577) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .							
Lot 7 : l'entreprise EYF est attributaire du marché pour un montant total de trois millions deux cent mille deux cent quarante-sept (3 200 247) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours .							

REGION DU NORD

Rectificatif des résultats provisoires parus dans la revue des marchés publics n° 4428 du mardi 23 juin 2026 suivant décision n°2026-L0223/ARCOP/ORD/ du 1^{er} juillet 2026

N.B: L'application de la formule de l'offre anormalement basse ou élevée des offres conformes donne :
Lot 02: 0,85M = 18 962 386 FCFA HTVA = borne minimale et 1,15M = 25 654 993 FCFA HTVA = borne maximale,
Seuil de Tolérance 5% = 17 846 952 FCFA HTVA

Demande de prix N°2026-01/RNRD/DS/SG/PRCP du 29/04/2026 pour les travaux de construction d'une clôture en grillage et de réfection de bâtiments dans la Région de YAADGA - Financement : Fonds Propres / Budget du Conseil Régional, exercice 2026

Lot 2 : Travaux de réfection du bâtiment principal et la salle de réunion du Conseil Régional de Yaadga

Lots	Soumissionnaires	Montant HT		Montant TTC		Observations / classement
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
02	SOCIETE AFRICA BULDING BTP SARL	18 193 750				Non Conforme - Expériences en travaux similaires du chef de chantier, maçons, électricien, carreleur, menuisier et soudeurs fournis non atteint, - Certificat de travail/ Attestation de travail du chef de chantier, électricien, carreleur, menuisier, soudeurs et maçons non fourni
	SORO SERVICE BTP	20 498 200				Conforme, 1^{er}
	GENERALE COMMERCE ENTREPRISE (GCE)	-		24 854 783	24 033 392	Conforme, 2^e La diminution résulte de l'item I.1 : lire 1 005 en lettre au lieu de 1 500 en chiffre
	SERV AFRICA	18 070 100				Non Conforme -Lettre de soumission non fournie -Pièces administratives (ASF, ASC, ANE/TP, DTRSS, CNF et RCCM) non fournies
	ECOGEF	20 078 900				Non Conforme -Expériences, en travaux similaires du chef de chantier, maçons, électricien, carreleur, menuisier et soudeurs non fournis -Pièce administrative (ANE/TP) non fournie

Attributaire : SORO SERVICE BTP pour un montant de vingt millions quatre cent quatre vingt dix huit mille deux cent (20 498 200) francs CFA HTVA pour les Travaux de réfection du bâtiment principal et la salle de réunion du Conseil Régional de Yaadga avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

**COMMUNIQUE D'ANNULATION DE LA PUBLICATION
DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-018F/MAERAH/SG/DMP**

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques porte à la connaissance des candidats et du public que l'**Avis de demande de prix n°2026-018F/MAERAH/SG/DMP portant acquisition des équipements de protection individuelle pour la Police de l'Eau (PE) au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau et de l'Hydraulique (DGREH)**, publié dans le quotidien n°4434 du mercredi 1^{er} juillet 2026, est annulée.

En effet, cet avis avait déjà fait l'objet d'une publication régulière antérieure et la procédure de passation y afférente est actuellement en phase d'achèvement. La nouvelle publication résulte d'une erreur et ne saurait donner lieu à l'ouverture d'une nouvelle procédure de mise en concurrence.

Par conséquent, les soumissionnaires et toute personne intéressée sont priés de ne pas tenir compte de cette publication. La procédure engagée sur la base de l'avis initial demeure la seule valable et se poursuit conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS

Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la Commande Publique de l'arrondissement n°2 porte à la connaissance des éventuels candidats à la demande de prix N°2026-01/CO/ARRDT N°2/M/CAB/PRCP portant pavage de rue que la publication dudit avis dans le quotidien n°4436 du 03 juillet 2026 à la page 155 résulte d'une erreur de manipulation.

En effet ladite demande de prix avait déjà fait l'objet de publication dans le quotidien n°4432 du 29 juin 2026 à la page 71 et la date de dépouillement reste maintenue pour le mercredi 08 juillet 2026 à 9h00.

La Mairie de l'arrondissement n°2 s'excuse pour ce désagrément occasionné et vous rassure de sa franche collaboration.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Mme OUEDRAOGO/GOUANE Makogno

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Acquisition de fournitures d'entretien et de petits équipements en deux (02) lots au profit de la CARFO

Avis de demande de prix
N° 2026-008/CARFO/DG/DMP
Financement : Budget CARFO 2026
Montant prévisionnel : 28 032 203 F CFA HTVA et 33 078 000 F CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion (budget 2026), de la CARFO, publié sur son site web www.carfo.org.

1. La CARFO dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **acquisition de fournitures d'entretien et de petits équipements en deux (02) lots au profit de la CARFO (marché à commandes)** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*préciser le type d'agrément le cas échéant*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : 15 574 576 F CFA HTVA et 18 378 000 F CFA TTC ;
Lot 2 : 12 457 627 F CFA HTVA et 14 700 000 F CFA TTC.

3. **La présente demande de prix est réservée aux micros, petites ou moyennes entreprises.**

4. Les acquisitions se décomposent en *deux (02) lots* répartis comme suit :

- **Lot 1 : Acquisition de petits équipements ;**
- **Lot 2 : Acquisition de fournitures d'entretien.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de : douze (12) mois et vingt un (21) jours pour chaque ordre de commande.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction des marchés publics (DMP) au troisième étage du siège de la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO).

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse au rez-de-chaussée du siège de la CARFO et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA par lot.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et 3 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une garantie financière d'un montant de :

Lot 1 : 500 000 F CFA ;
Lot 2 : 400 000 F CFA.

devront parvenir être remises au secrétariat de la Direction des marchés publics (DMP), avant le **16/07/2026 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

Fourniture de pause-café et pause déjeuner dans le cadre de l'organisation des UACO et des conférences régionales de redevabilité sur le FSP

Avis de demande de prix
N°2026-27/MCCAT/SG/DMP du 03/07/2026
Financement : *Compte trésor RITC, gestion 2026*

Montant prévisionnel lot 1 : douze millions (12 000 000) francs CFA TTC

Montant prévisionnel lot 2 : huit millions sept cent vingt-deux mille (8 722 000) francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié sur la page officielle du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du 12 mars 2026 sous l'adresse suivante : <https://cutt.ly/5tYiTAR4>

1. Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer la fourniture de pause-café et pause déjeuner dans le cadre de l'organisation des UACO et des conférences régionales de redevabilité sur le FSP et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de douze millions (12 000 000) francs CFA TTC pour le lot 1 et huit millions sept cent vingt-deux mille (8 722 000) francs CFA TTC pour le lot 2.

4. La présente demande de prix est réservée aux **entreprises de droit burkinabè à direction féminine pour chacun des lots**.

5. Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots** :

- **Lot 1 : fourniture de pause-café, pause déjeuner et cocktail dans le cadre de l'organisation des UACO ;**

- **Lot 2 : fourniture de pause-café et pause déjeuner dans le cadre de l'organisation des conférences régionales de redevabilité sur le Fonds de Soutien Patriotique**

6. Le délai d'exécution est de **dix (10) jours**.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1^{er} immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1^{er} étage aile Est, rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03 téléphone 79 48 49 05** du lundi au jeudi de **7h30 à 16h00** et le vendredi de **7h30 à 16h30**.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1^{er} immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1^{er} étage aile Est, rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03 téléphone : 79 48 49 05** du lundi au jeudi de **7h30 mn à 16h00 mn** et le vendredi de **7h30 mn à 16h30 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots**, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **trois cent soixante mille (360 000) francs CFA pour le lot 1 et deux cent soixante-un mille (261 000) francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de la DMP/MCCAT 1^{er} immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1^{er} étage aile Est, 03 BP 7007 Ouaga 03 avant le **16 juillet 2026 à 09 heures 00 minute T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Assane OUEDRAOGO

Acquisition de consommables de laboratoire d'analyse de la qualité des eaux au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau et de l'Hydraulique (DGREH)

Avis de demande de prix N°2026-14f/MAERAH/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Montant prévisionnel : trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) francs CFA HTVA soit quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés (PPM) du **Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)**.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le fonctionnement de ses structures et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

lot unique : trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33 898 305) francs CFA HTVA soit quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC.

La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires.

Les acquisitions sont constituées en **lot unique : acquisition de consommables de laboratoire d'analyse de la qualité des eaux au profit de la DGREH**.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder **quinze (15) jours par commande**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH 01 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 41 17 47/51 91 03 79, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH 01 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 41 17 47/51 91 03 79, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'**un million (1 000 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MAERAH, 01 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 41 17 47/51 91 03 79, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane, avant le **16/07/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de commission d'attribution des marchés / pi

Benjamin SIONE

Fourniture et installation d'équipements au profit du bâtiment R+4 de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELRE (AAOOA)
Appel d'Offres N° : 2026-00004/FSD/ CARFO/DT du 03 Juillet 2026

Cent vingt-six millions quatre cent vingt mille (126 420 000) Francs CFA HTVA
Cent quarante-neuf millions cent soixante-quinze mille six cents (149 175 600) Francs CFA TTC

La Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) dispose de fonds sur son budget exercice 2026, afin de financer la fourniture et l'installation des équipements du bâtiment R+4 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché. Focus Sahel Development en sa qualité de Maitre d'ouvrage délégué a été désigné pour la réalisation de ce service.

Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est cent vingt-six millions quatre cent vingt mille (126 420 000) Francs CFA HTVA et cent quarante-neuf millions cent soixante-quinze mille six cents (149 175 600) Francs CFA TTC.

Le Focus Sahel Development sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des Fournitures suivants : Fourniture et installation d'équipements au profit du bâtiment R+4 de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : Fourniture et installation des équipements du bâtiment R+4.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de Focus Sahel Development à Ouaga 2000 vers la CNAMU, info@focusaheldev.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci- après secrétariat de FSD à Ouaga 2000, tél : 00226 25 41 14 02/ 61 79 93 13 de 08 heures à 12 heures 30 et de 13 h30 à 17 heures.

Les exigences en matière de qualifications sont : Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autres que l'avance de démarrage éventuel, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres Accéléré à hauteur de quarante-quatre millions (44 000 000) FCFA et nets de ses autres engagements ; Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins deux cent vingt millions (220 000 000) FCFA, calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (03) dernières années divisées par cinq (03). Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) Francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Au secrétariat de Focus Sahel Development, sis à Ouaga 2000, vers la CNAMU – 12BP 425 Ouagadougou 12 Tél. : (00226) 25 41 14 02/61 79 93 13 / 62 57 57 62. La méthode de paiement sera en espèces.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Au secrétariat de Focus Sahel Development, sis à Ouaga 2000, vers la CNAMU – 12BP 425 Ouagadougou 12 Tél. : (00226) 25 41 14 02/61 79 93 13 / 62 57 57 62 Courriel : info@focusaheldev.com (Burkina Faso), au plus tard le **mercredi 22 juillet 2026 à 9 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre millions quatre cents mille (4 400 000) Francs CFA**.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre- vingt-six jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le mercredi 22 juillet 2026 à 9 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de Focus Sahel Development Sise à Ouaga 2000, vers la CNAMU – 12BP 425 Ouagadougou 12 Tél. : (00226) 25 41 14 02/61 79 93 13/ 62 57 57 62 Courriel : info@focusaheldev.com (Burkina Faso).**

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Mariam TRAORE
Administrateur de FSD

ECOLE NATIONALE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE

Travaux de construction d'un restaurant au profit de l'ENESA

**Avis de demande de prix
N°2026-01/MAERAH/SG/ENESA/DG
Financement : Budget de l'ENESA, Exercice 2026**

Montant prévisionnel : vingt-quatre millions cent quatre-vingt mille cinq cent cinquante (24 180 550) FCFA HT et vingt-huit millions cinq cent trente-trois mille cinquante (28 533 050) FCFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2026 de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA).
2. L'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale dispose de fonds sur le budget de l'ENESA, afin de financer les travaux de construction d'un restaurant au profit de l'ENESA, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de vingt-quatre millions cent quatre-vingt mille cinq cent cinquante (24 180 550) FCFA HT et de vingt-huit millions cinq cent trente-trois mille cinquante (28 533 050) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée « sans objet ».
5. L'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction d'un restaurant au profit de l'ENESA, agrément technique requis B2 minimum dans le domaine du génie civil en cours de validité avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale ; ATIEGUEBA Anaihati et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Finances de l'ENESA, bureau : porte A13, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois et de 08 heures à 15 heures, les jours ouvrables.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Finances de l'ENESA, bureau : porte A13, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois. La méthode de paiement sera en numéraire à la Trésorerie de l'ENESA, bureau : porte A12, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'ENESA, bureau : porte A10, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois au plus tard le **16/07/2026 à 09 heures 00**. en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de huit cent mille (800 000) en FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/07/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : Salle de conférence F19 de l'ENESA, sise à la zone du bois.

Président de la commission d'attribution des marchés

Anaihati ATIEGUEBA

ECOLE NATIONALE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE

Travaux de réalisation de bassins piscicoles et aménagements maraichers au profit de la ferme d'application de Boulbi de l'ENESA

Avis de demande de prix
N°2026-02/MAERAH/SG/ENESA/DG
Financement : Budget de l'ENESA, Exercice 2026

Montant prévisionnel : vingt-huit millions quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (28 093 220) FCFA HT et trente-trois millions cent cinquante mille (33 150 000) FCFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2026 de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA).
2. L'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale dispose de fonds sur le budget de l'ENESA, afin de financer les travaux de réalisation de bassins piscicoles et aménagements maraichers à la ferme d'application de Boulbi au profit de l'ENESA, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de vingt-huit millions quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (28 093 220) FCFA HT et de trente-trois millions cent cinquante mille (33 150 000) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée « sans objet ».
5. L'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux de réalisation de bassins piscicoles et aménagements maraichers à la ferme d'application de Boulbi au profit de l'ENESA, agrément technique requis TH1 minimum en matière de travaux hydrauliques et en aménagement hydro agricoles en cours de validité avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale ; ATIEGUEBA Anaihati et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Finances de l'ENESA, bureau : porte A13, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois et de 08 heures à 15 heures, les jours ouvrables.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Finances de l'ENESA, bureau : porte A13, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois. La méthode de paiement sera en numéraire à la Trésorerie de l'ENESA, bureau : porte A12, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'ENESA, bureau : porte A10, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois au plus tard le **16/07/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de neuf cent mille (900 000) en FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/07/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : Salle de conférence F19 de l'ENESA, sise à la zone du bois.

Président de la commission d'attribution des marchés

Anaihati ATIEGUEBA

ECOLE NATIONALE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE

Travaux complémentaires du bâtiment pédagogique (lot 1) et d'uniformisation de la peinture externe des salles de classe (lot 2) au profit de l'ENESA

Avis de demande de prix
N°2026-03/MAERAH/SG/ENESA/DG
Financement : Budget de l'ENESA, Exercice 2026

Montant prévisionnel :

Lot 1 : Six millions cent sept mille cinq cent quarante-six (6 107 546) FCFA HT et sept millions deux cent six mille neuf cent quatre (7 206 904) FCFA TTC ;

Lot 2 : Sept millions six cent vingt-sept mille cent dix-neuf (7 627 119) FCFA HT et neuf millions (9 000 000) FCFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2026 de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA).

2. L'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale dispose de fonds sur le budget de l'ENESA, afin de financer les travaux complémentaires du bâtiment pédagogique (lot 1) et d'uniformisation de la peinture externe des salles de classe (lot 2) au profit de l'ENESA, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : Six millions cent sept mille cinq cent quarante-six (6 107 546) FCFA HT et sept millions deux cent six mille neuf cent quatre (7 206 904) FCFA TTC ;

Lot 2 : Sept millions six cent vingt-sept mille cent dix-neuf (7 627 119) FCFA HT et neuf millions (9 000 000) FCFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée aux Petites et Moyennes Entreprises au Burkina et dans l'espace communautaire.

5. L'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux complémentaires du bâtiment pédagogique (lot 1) et d'uniformisation de la peinture externe des salles de classe (lot 2), agrément technique requis B2 minimum dans le domaine du génie civil en cours de validité avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque lot.

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale ; ATIEGUEBA Anaihati et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Finances de l'ENESA, bureau : porte A13, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois et de 08 heures à 15 heures, les jours ouvrables.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour chaque lot à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Finances de l'ENESA, bureau : porte A13, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois. La méthode de paiement sera en numéraire à la Trésorerie de l'ENESA, bureau : porte A12, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'ENESA, bureau : porte A10, RDC du bâtiment administratif de l'ENESA, sise à la zone du bois au plus tard le **16/07/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

lot 1 : Deux cent mille (200 000) FCFA ;

lot 2 : Deux cent cinquante mille (250 000) FCFA.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/07/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : Salle de conférence F19 de l'ENESA, sise à la zone du bois.

Président de la commission d'attribution des marchés

Anaihati ATIEGUEBA

CONSULTATION PRELIMINAIRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE N°11, SECTION BANFORA-SIDERADOUGOU-OUO (115 KM).

AVIS DE REPROGRAMMATION DE L'ENGAGEMENT PRÉCOCE DE MARCHÉ
(Report de la date de tenue de la réunion)

NOM DU PROJET : PROJET DE BASSIN D'INTERGRATION SIKASSO-KORHOGO-BOBO-DIOULASSO (SKBo)
OBJET : CONSULTATION PRELIMINAIRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE N°11, SECTION BANFORA-SIDERADOUGOU-OUO (115 KM).

1. INTRODUCTION

Le Projet de bassin d'Intégration Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (SKBo), souhaite engager un dialogue avec les acteurs du marché afin de recueillir des informations et des avis sur le projet relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°11 (RN11), section Banfora-Sidéradougu-Ouo (115 km), repartit en deux lots comme suit :

- **Lot 1 : Banfora-Sidéradougu (58,7 km) ;**
- **Lot 2 : Sidéradougu – Ouo (55,52 km).**
-

La présente consultation préliminaire a pour but d'évaluer l'intérêt du marché, d'analyser la faisabilité et d'affiner la conception du projet pour garantir son succès.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Les objectifs de cette démarche se présentent comme suit :

- Évaluer l'intérêt des acteurs du marché pour le projet proposé ;
- Recueillir des retours sur les principales exigences, les risques et les opportunités du projet ;
- Identifier les partenaires potentiels du secteur privé ;
- Optimiser la structuration du projet avant le lancement d'un éventuel appel d'offres.

3. PRESENTATION DU PROJET

Le Gouvernement du Burkina Faso a initié en collaboration avec le groupe de la Banque mondiale, le projet de bassin d'intégration Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (SKBo).

Le bassin SKBo, qui couvre Sikasso (Mali), Korhogo (Côte d'Ivoire) et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), constitue une zone stratégique à fort potentiel agricole. Cependant, le mauvais état des infrastructures de transport y entrave l'écoulement des productions et le développement des chaînes de valeur. Par exemple, la liaison ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya, traversant cette zone, nécessite une réhabilitation urgente pour rester opérationnelle.

3.1. Présentation du projet spécifique objet de l'engagement précoce

Le présent projet de construction et de bitumage de la route nationale n°11 (RN11), section Banfora-Sidéradougu-Ouo (115 km) repartit en deux (02) lots vise à bitumer le tronçon de route reliant les communes de Banfora, Sidéradougu et Ouo afin de faciliter la mobilité des biens et des personnes. Son prolongement jusqu'à Gaoua permet de relier les régions des Tannounyan et du Djôrô mais aussi constituera un couloir qui facilitera les échanges avec les pays voisins comme la Cote d'Ivoire, le Ghana et le Mali.

3.1.1. Localisation du projet spécifique

Le tronçon routier concerné par ce projet débute dans la ville de Banfora au niveau de l'intersection avec la RN7, traverse les agglomérations de Tiéfora, Dégué-Dégué, Sidéradougu, Bannogo, Dandougou, Kouéré et Ouo sur un linéaire d'environ 115 km.

3.1.2. Effets et impacts attendus du projet d'aménagement et de bitumage

Il est attendu de la réalisation du présent projet repartit en deux lots, **lot 1 : Banfora-Sidéradougu (58,7 km) et lot 2 : Sidéradougu – Ouo (55,52 km) :**

- La construction et le bitumage d'environ 115 km de routes y compris la reconstruction des ouvrages hydrauliques nécessaires ;
- l'assurance d'une meilleure liaison/échange/interconnexion entre les différentes localités ;
- l'amélioration de la sécurité des populations riveraines et des usagers ;
- la réduction du coût d'exploitation des véhicules à l'horizon futur ;
- la réduction du temps de parcours pour traverser la ville et l'amélioration des conditions de transit sur les corridors communautaires ;
- la contribution à la réduction des émissions de CO2 du trafic lourd.

3.1.3. Résumés de la consistance des activités prévues

Les principales activités à réaliser dans le cadre du présent projet sont notamment :

- ***l'installation générale du chantier :***
- installations de la base-vie de l'entreprise ;
- amenée et replis des matériels et des installations ;

- prestations diverses et fournitures de matériels divers à la charge de l'entreprise, etc.
- **les travaux préparatoires :**
- déplacements et/ou réservations de réseaux électricité, téléphone, eau, fibre optique,
- démolition d'ouvrage de toute nature en béton armé, maçonnerie y compris les buses métalliques.
- **les travaux de terrassements :**
- débroussaillage et nettoyage de l'emprise des travaux d'aménagement et de la voie ;
- décapage de terre végétale ;
- purges de matériaux impropres, traitements de puisards, fosses septiques, etc ;
- déblais en terrain de toute nature ;
- remblais de la plate-forme ;
- réglage, mise en forme et compactage de la plate-forme.
- **les travaux des chaussées (semi-rigide et rigide)**
- **la construction d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement**
- **la mise en œuvre de la signalisation et des dispositifs de sécurité routière**
- **la mise en œuvre de mesures compensatrices environnementales et sociales et travaux connexes :**
- plantation d'alignement d'espèces géantes et ombragées,
- aménagements divers : éclairages publics solaires, aménagement d'air de stationnement.....

4. MODALITES DE PARTICIPATION

Il est attendu la participation des entreprises nationales et internationales de travaux routiers disposant des capacités techniques, financières et logistiques nécessaires pour l'exécution des travaux de construction et de bitumage de la RN11, notamment des sociétés spécialisées : - dans la construction et le bitumage de routes principales ; - disposant d'unités de production et de fourniture de matériaux routiers (granulats, bitume, enrobés, ciment) ; - équipées de matériels lourds adaptés (centrales d'enrobés, niveleuses, compacteurs, finisseurs, engins de terrassement...) ; - capables d'assurer la logistique et le transport des matériaux et équipements vers les sites de chantier etc..

Ainsi toutes les parties intéressées par le présent avis sont invitées à :

- manifester leur intérêt par courriel à l'adresse : innocentki2014@gmail.com ; copie à aidatank@outlook.fr ; mathieu.lompo@gmail.com ; couedraogo@agetib.bf ; lbarro@agetib.bf et fkansie@agetib.bf à prendre part à la réunion (hybride : en présentiel et virtuel) de l'Engagement Précoce du Marché : Travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°11 (RN11), section Banfora-Sidéradougou-Ouo (115 km) repartit en deux (02) lots : - **lot 1 : Banfora-Sidéradougou (58,7 km) et - lot 2 : Sidéradougou – Ouo (55,52 km) ;**
- date /heure : **mardi 14 juillet 2026 à 10h00mn ;**
- lieu réunion présentielle : salle de réunion du PMDUVS, sis Avenue Babangida, non loin du Rond-point des Artists (Clinique Sandof), à 200 m après la sortie Nord-Est du Rond-point, en allant vers l'Hôpital Saint Camille de Ouagadougou ;
- réunion en ligne : ceux qui auront manifesté leur intérêt aux adresses ci-dessus citées recevrons en retour le lien de la réunion virtuelle.

5. PROCHAINES ETAPES

Après la tenue de la réunion de l'engagement précoce du marché, les informations collectées permettront au SKBo d'affiner les modalités de mise en œuvre des travaux objet du présent projet spécifique et d'adapter la stratégie d'approvisionnement. Toute procédure formelle de passation de marché ultérieure sera communiquée par les canaux officiels conformément au règlement de la Banque Mondiale en la matière.

6. CONTACT

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

- l'Unité de Gestion du SKBo : Avenue Babangida non loin du Rond-Point des Artiste (Clinique Sandof), à 200 m après la sortie Nord-Est du Rond-point, en allant vers l'Hôpital Saint Camille de Ouagadougou - Tél : +226 25 48 19 50 : 01 BP 5695 Ouaga CNT 10020, courriel : innocentki@yahoo.fr ; aidatank@outlook.fr ; mathieu.lompo@gmail.com ; ou
- la Direction Générale de l'AGETIB : 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11 – secteur 42 – Avenue Mouhammar Kadhafi – tél : +226 25 37 72 23/24 - courriel : couedraogo@agetib.bf ; lbarro@agetib.bf ; fkansie@agetib.bf ;

7. REMARQUES IMPORTANTES

La participation à cet engagement précoce du marché ne confère aucun avantage lors du processus de sélection à venir. Il ne s'agit pas, à ce stade, d'un appel d'offres ni d'un exercice de préqualification. Toutes les informations reçues seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement pour l'analyse du marché, la planification et l'optimisation des travaux objet du futur marché.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation et vos précieuses contributions.

Le Directeur Général,

Olo Franck Hervé KANSIE
Officier de l'Ordre de l'Etalon

SUIVI-CONTRÔLE PERMANENT ET LA COORDINATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+6 AVEC DEUX (02) SOUS-SOLS À OUAGADOUGOU AU PROFIT DE LA CARFO)

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-00005/FSD/CARFO/DT du 1^{er} juillet 2026
Financement : Budget CARFO, exercice 2026
Budget : 316 000 000 FTTC**

1. Focus Sahel Development, en sa qualité de Maître d'ouvrage délégué, pour le compte de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la sélection de cabinets d'ingénierie afin de réaliser « le suivi-contrôle et coordination des travaux de la construction d'un bâtiment moderne de type R+6 avec deux (02) sous-sols à Ouagadougou au profit de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) ».
2. Les services du consultant comprennent :
Le suivi-contrôle et coordination des travaux de la construction d'un bâtiment moderne de type R+6 avec deux (02) sous-sols à Ouagadougou au profit de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO).
Le délai d'exécution de la mission du consultant est vingt-six (26) mois.

Le consultant qui sera retenu aura pour mission de :

- Faire la revue des études techniques afin de les conformer aux normes en vue de la demande de l'autorisation de construire et aussi pour l'élaboration de dossier de consultation des entreprises ;
 - Assurer la relecture et la correction des spécifications techniques en vue de les adapter aux normes en vigueur s'il y a lieu ;
 - Valider les plans d'exécution de l'entreprise ;
 - Préparer et organiser la remise du site de l'entreprise ;
 - Planifier le démarrage des travaux ;
 - Organiser, coordonner et superviser les travaux de construction en collaboration avec toutes les parties prenantes pour assurer la réalisation d'infrastructures de qualités ;
 - Veiller au respect strict du calendrier des travaux ;
 - Veiller à ce que les travaux soient exécutés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et suivant les règles de l'art ;
 - Proposer d'éventuelles solutions par rapport aux difficultés d'exécution ;
 - Contrôler, Vérifier et certifier les travaux conformément aux normes techniques, des résultats de l'étude du LNBT et participer à leurs réceptions ;
 - Assurer, le cas échéant, la liaison avec les organismes chargés de contrôle (laboratoire, bureau de contrôle technique etc.) ;
 - Assurer le suivi à pied d'œuvre de l'exécution des travaux et fournir périodiquement des rapports d'exécutions ;
 - Faire le suivi de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales ;
3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés (agrément technique, attestation d'inscription à l'ordre professionnel) pour exécuter les services ci-dessus.
 4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - L'existence et validité de l'agrément technique du candidat ;
 - Le nombre d'années d'expérience, au moins cinq (5) ans ;
 - L'inscription du candidat à l'ordre professionnel des ingénieurs/architectes
 - Avoir exécuter moins deux (02) marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025).

NB : Joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation. Seules les références en suivi contrôle technique des travaux de construction de bâtiment R+ d'un montant d'au moins cent cinquante millions (150 000 000) FCFA TTC conclues avec l'État ou ses démembrements seront prises en compte.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée, ou illisible ne seront pas prises en compte. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon concise et précise dans un tableau en faisant ressortir : l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse et les contacts du client, l'année de réalisation y compris les dates de début et de

- fin de mission, le montant du contrat ainsi que les activités/tâches réalisées. Les adresses emails et les contacts des services bénéficiaires doivent être précisés pour des fins de vérification de l'authenticité des missions similaires réalisées fournies.
6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 7. Une liste d'au moins six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières.
 8. Un candidat sera retenu par selon la méthode de sélection budget déterminé. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences.
 9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : *Focus Sahel Development* à Ouaga 2000 vers la CNAMU, info@focusaheldev.com, Tél : 00226 25 41 14 02/ 61 79 93 13 / 62 57 57 62 de 08 heures à 12 heures 30 et de 13 h 30 à 17 heures.
 10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le **mardi 21 juillet 2026 à 9 heures 00 mn** en un (1) original et deux (02) copies.

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Mariam TRAORE
ADMINISTRATEUR DE FSD

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

RÉGION DU GUIRIKO

Acquisition de chaises, bureaux et portes métalliques au profit de la commune de Kangala, Province du Kénédougou, Région du Guiriko

Avis de Demande De Prix
N° 2026-03/RGRK/PKND/C-KGL/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds Propres, Gestion 2026
Montant Prévisionnel : 8 898 305 francs CFA HTVA et 10 500 000 francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Kangala, gestion 2026.
2. La commune de Kangala dispose de fonds propres afin de financer l'acquisition de chaises, bureaux et portes métalliques et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 8 898 305 FCFA HTVA et 10 500 000 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de Kangala sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de chaises, bureaux et portes métalliques avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 71 24 29 27/ 75 27 77 17 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Kangala du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour à la Trésorerie Provinciale de Orodara. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Kangala Tel : 71 24 29 27/ 75 27 77 17 au plus tard le **vendredi 17 juillet 2026 à 09h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois cent mille (300 000) Francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le vendredi 17 juillet 2026 à 09h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de Kangala.

Le Président de la CCAM

YAMEOGO Nebnoma Eric

ECOLE NATIONALE DE FORMATION AGRICOLE DE MATOURKOU

Acquisition de matelas

Avis de demande de prix
N°2026-010/ENAF/DG/PRM DU 30/06/2026
Financement : *Budget de l'ENAF, exercice 2026*
Montant prévisionnel HTVA et TTC :

-Neuf millions trois cent vingt-deux mille trent-quatre (9 322 034) F CFA HTVA

-Onze millions (11 000 000) F CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2026.

1 L'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matelas au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est onze millions (11 000 000) TTC.

3 La présente demande de prix est réservée aux *entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire*.

4 Les acquisitions sont en lot unique.

5 Le délai d'exécution est de : **30 jours**.

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ENAF de Matourkou, 25 39 24 89.

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix aux bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ENAF de Matourkou, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt (20 000) F CFA auprès du Caissier de l'Agence comptable de l'ENAF de Matourkou**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent vingt mille (220 000)** devront parvenir ou être remises aux bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ENAF de Matourkou, avant le **16/07/2026 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Sièssoma dit Roland HEMA

Fourniture de médicaments et consommables de spécialité-vente-soins d'urgences au profit du CHUSS

**Avis d'appel d'offres ouvert accéléré à commandes
N°2026-006/MS/SG/CHUSS/DG/DCP
Autorité contractante : CHUSS
Financement : Budget CHUSS 2026**

Montant prévisionnel : Cent neuf millions neuf cent mille (109 900 000) FCFA HTVA soit Cent neuf millions neuf cent mille (109 900 000) FCFA TTC

Le CHUSS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de l'appel d'offres ouvert accéléré à commandes lance un appel d'offres ouvert accéléré à commandes.

1. Le montant prévisionnel du présent appel d'offre est de cent neuf millions neuf cent mille (109 900 000) FCFA HTVA soit Cent neuf millions neuf cent mille (109 900 000) FCFA TTC.
2. Le CHUSS sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : médicaments et consommables de spécialité-vente-soins d'urgences au profit du CHUSS avec un délai maximum d'exécution de 15 jours pour chaque commande.
3. Les acquisitions sont en lot unique
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur de la commande publique (DCP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: bureau des agents de la Direction de la commande publique sis au deuxième étage du bâtiment administratif du CHUSS, (dernier bureau à gauche).
6. Les exigences en matière de qualifications sont : disposer d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement pharmaceutique de distribution ou d'une officine pharmaceutique délivrée par le ministère de la santé. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA au service de recouvrement du CHUSS. La méthode de paiement sera en liquidité.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau des agents de la Direction de la commande publique sis au deuxième étage du bâtiment administratif du CHUSS, (dernier bureau à gauche) au plus tard le **21/07/2026 à 09 heures 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois millions (3 000 000) FCFA conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/07/2026 à 09 heures 00**, à l'adresse suivante : 1er étage du bâtiment administration du CHUSS, dans la salle de réunion.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Mimpamba THIOMBIANO/
Administrateur des Services de Santé

COMMUNE DE REO

Acquisition d'équipements au profit de la commune de REO.

Avis de Demande de Prix
N°2026-002/CRO/M/CAB/PRCP
Financement : Budget Communal + ADCT/PREGOLS, Gestion 2026

Montants prévisionnels :

Lot 1 : Trois million cinq-cents (3 500 000) F CFA TTC.

Lot 2 : Trois million (3 000 000) F CFA TTC.

Lot 3 : Neuf-million cinq-cents (9 500 000) F CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation révisé des Marchés.

1 La Commune de Réo a obtenu des fonds du programme pour la résilience, la gouvernance locale et les services de base à travers l'Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales afin de financer son plan annuel d'investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Elles devront disposer de l'agrément **ATI Domaine 1 Catégorie A minimum ou assimilé dans le domaine du matériel informatique pour le Lot 2.**

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : Trois million cinq-cents (3 500 000) F CFA TTC.

Lot 2 : Trois million (3 000 000) F CFA TTC.

Lot 3 : Neuf-million cinq-cents (9 500 000) F CFA TTC.

4 La présente demande de prix n'est pas réservée.

5 Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots comme suit :

Lot 1 : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit de la Commune de Réo.

Lot 2 : Acquisition de matériels informatiques au profit de la Commune de Réo.

Lot 3 : Acquisition de mobiliers scolaires au profit de l'école de Semapoun.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6 Le délai d'exécution est de : Trente (30) jours pour chaque lot.

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables, adresse : Bâtiment Principal de la Mairie de Réo, Tél : 63 68 76 95.

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sise dans le bâtiment principal de la Mairie tous les jours ouvrables et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) F CFA pour chacun des Lot 1 et Lot 2 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 3 à la Trésorerie Provinciale de REO sise à la Base OK.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix devront parvenir ou être remises : Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sise dans le Bâtiment Principal de la Mairie de Réo au plus tard le **16/07/2026 à 09 heures 00**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

10. Les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

Lot 1 : 105 000 F CFA

Lot 2 : 90 000 F CFA

Lot 3 : 285 000 F CFA

11. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

12. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Basile GUEL

Acquisition de fournitures et produits de laboratoire au profit du CHR-BFR

**RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N°4437 DU LUNDI 06 JUILLET 2026 A LA PAGE 25,
PORTANT SUR L'OBJET DE L'AVIS**

**Avis de demande de prix
N° : 2026-014/MS/SG/CHR-BFR/DG/PRCP du 23/06/2026
Financement : Budget du CHR-BFR, Exercice 2026
Montant prévisionnel HTVA et TTC : 33 898 305 FCFA HTVA soit 40 000 000 FCFA TTC**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié dans la *Revue des marchés publics* du mars 2026.

1. Le *CHR-BFR* dispose de fonds sur son budget de l'État, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*sans objet*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Elles **doivent en outre disposer d'un agrément technique de type A2 pour les dispositifs médicaux de laboratoire de biologie médicale.**
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix en lot unique :

Lot unique : **33 898 305 FCFA HTVA soit 40 000 000 FCFA TTC**

4. La présente demande de prix est réservée aux petites entreprises
5. L'acquisition est en lot unique : Acquisition de fournitures et produits de laboratoire au profit du CHR-BFR.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix chez la Personne Responsable de la Commande Publique du CHR-BFR situé au bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix de clientèle au secrétariat de la Direction des marchés publics du CHR-BFR et moyennant paiement d'un montant non remboursable à l'agence comptable du CHR-BFR de **trente mille (30 000) francs CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix de clientèle, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des marchés publics avant le mercredi **15 juillet 2026 à 09 h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés du CHR-BFR.

GUIGUI Daniel

Administrateur des services de santé

REGION DE YAADGA

Acquisition de matières, matériel et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non formelle (DPEPPNF) du Yatenga

Avis de demande de prix
N° N° 2026-01-MATM/RVDG/PYTG/HC-OHG/SG/CPAM
Financement : *Budget ETAT, Exercice 2026*

Montant prévisionnel :

Lot1 : Vingt-six millions trois cent quatre-vingt-six mille neuf cent vingt-quatre (26 386 924) Francs CFA TTC soit Vingt-deux millions trois cent-soixante-un mille huit cent (22 361 800) Francs CFA HTVA.

Lot2 : Vingt-cinq millions six cent cinquante-six mille cent soixante-huit (25 656 168) Francs CFA TTC soit Vingt-un millions sept cent quarante-deux mille cinq cent quinze (21 742 515) Francs CFA HTVA.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés révisé, exercice 2026 de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non formelle (DPEPPNF) du Yatenga.

1. La Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non formelle (DPEPPNF) du Yatenga lance une demande de prix ayant pour objet, **l'acquisition de matières, matériel et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles de la DPEPPNF** telle que décrite dans les données particulières de demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physique ou moral agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot1 : Vingt-six millions trois cent quatre-vingt-six mille neuf cent vingt-quatre (26 386 924) Francs CFA TTC soit Vingt-deux millions trois cent-soixante-un mille huit cent (22 361 800) Francs CFA HTVA.

Lot2 : Vingt-cinq millions six cent cinquante-six mille cent soixante-huit (25 656 168) Francs CFA TTC soit Vingt-un millions sept cent quarante-deux mille cinq cent quinze (21 742 515) Francs HTVA.

4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires /entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise.

5. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis :

Lot 1 : Acquisition de matières, matériel et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de **Ouahigouya 1, 2 et 3, de Oula 1 et 2, de Barga, de Kain et de Koumbri** au profit de la DPEPPNF du Yatenga.

Lot 2 : Acquisition de matières, matériel et fournitures pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de **Kalsaga, de kossouka, de Rambo, de Séguénéga, de Namissiguima, de Tangaye, de Thiou et de Zogoré** au profit de la DPEPPNF du Yatenga.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou les deux (02) lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux (02) lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : Trente (30) jours

7. Les candidats éligibles, intéressés par le présent avis, peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau du Gestionnaire de la DPEPPNF Yatenga. Contact : 76614524.

8. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Ouahigouya, au bureau du chef de service de la Gestion des ressources financières de la DPEPPNF Yatenga moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** pour chaque lot, auprès de la Trésorerie Régionale de Yaadga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA** pour chacun des lots, devront parvenir ou être remises à l'adresse : DPEPPNF YATENGA. Ville Ouahigouya, Service Gestion des ressources financières, Téléphone : 76614524 au plus tard le **16/07/2026 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister le **16/07/2026 à 09 heures 00 mn**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

10. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Secrétaire Générale de la Province/
Présidente de la Commission Provinciale
d'attribution des marchés Publics.*

Rasmata SAWADOGO
Administrateur Civil

COMMUNE DE POMPOÏ

Travaux de construction d'autres infrastructures au profit de la commune de Pompoï

Avis de demande de prix
N° :2026-002/RBNK/PBL/PPP/M/PRCP
Financement : FMDL/ Budget communal, gestion 2026

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de Pompoï.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix :
Montant prévisionnel lot1 : quarante millions trois-cent cinquante-cinq mille cent vingt-cinq (40 355 125) F CFA HTVA et quarante-sept millions six cent dix-neuf mille quarante-huit (47 619 048) francs CFA TTC ;
Montant prévisionnel Lot2 : trente-deux millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cent (32 284 100) F CFA HTVA et trente-huit millions quatre-vingt-quinze mille deux cent trente-huit (38 095 238) francs CFA TTC ;
Montant prévisionnel Lot3 : vingt-quatre millions deux cent treize mille soixante-quinze (24 213 075) F CFA HTVA et vingt-huit millions cinq cent soixante-onze mille quatre cent vingt-neuf (28 571 429) francs CFA TTC
3. Le lot 2 de la présente demande de prix est réservée aux entreprises de droit burkinabè à direction féminine.
La commune de Pompoï sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Travaux de construction de quatre (04) blocs de hangars à dix boxes au marché de Pompoï Lot1 avec un délai d'exécution de 90 jours ;
Travaux de la réalisation de trente boutiques métalliques à Pompoï, Konkoliko, Pompoï-gare, Sio, San Kokoï, Kiétou et Battiti Lot2 avec un délai d'exécution de 90 jours ;
Fourniture et installation de trente (30) lampadaires solaires pour l'éclairage public à Pompoï Lot3 avec un délai d'exécution de 90 jours ;
4. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
5. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (agrément technique B1 minimum pour les lots 1, 2 et / agrément de type R3, SD 2 et C3 pour le lot3) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de DEMBELE Moussa, Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Pompoï, Tél :65 04 75 92 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de tous les jours ouvrables de 7h 30mn à 16h 00mn.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA] pour les lot1, lot2 et lot3 à la Perception de Bagassi. La méthode de paiement sera en espèces.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, secrétariat de la mairie de Pompoï au plus tard le **16/07/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et 02 copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de un million quatre cent trente mille cinq cent soixante-dix (1 430 570) de francs FCFA pour le lot1, un million cent quarante-cinq mille (1 145 000) lot2 et huit cent cinquante-huit mille (858 000) pour le lot3.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le [date] à [heure] à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Pompoï.

**La Personne Responsable de la Commande Publique, Présidente
de la Commission Communale d'attribution des marchés**

Moussa DEMBELE
Attaché Administratif

COMMUNE DE LENA

Travaux de construction de cinquante (50) boutiques métalliques de rue à Lèna

Avis de demande de prix N° :
2026-001/RGRK/PHUE/CLN du 21/06/2026
Financement : Budget communal (FMDL), gestion 2026

Montant prévisionnel : trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (32 203 390) FCFA HTVA et de trente-huit million (38 000 000) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du sous-projet : **Travaux de construction de cinquante (50) boutiques métalliques de rue à Lèna.**
2. **La commune de LENA a obtenu des fonds du Budget communal (ressources du FMDL), gestion 2026 afin de financer le sous-projet : Travaux de construction de cinquante (50) boutiques métalliques de rue à Lèna.**
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est *trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (32 203 390) FCFA HTVA et de trente-huit million (38 000 000) FCFA TTC.*
4. La présente demande de prix est réservée à : « sans objet »
5. La Commune de LENA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de construction de cinquante (50) boutiques métalliques de rue à Lèna avec un délai d'exécution soixante (60) jours ;**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de LENA ; auprès de Monsieur BAMA Christophe, Bamabiopher@gmail.com, TEL :70-86-55-33 personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de LENA, bureau de la PRCP de 08 heures à 16 h00 ;
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Regie de recettes de la mairie sis à LENA. La méthode de paiement sera en espèce contre délivrance d'une quittance ;
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la mairie de LENA* au plus tard le **16/07/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million cent quarante milles (1 140 000) en FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/07/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : *Salle de réunion de la Mairie de LENA.*

Lèna, le 24 juin 2026.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Christophe BAMA
Attaché Administratif

COMMUNE DE ORODARA

Construction de trois salles de classe + bureau+ magasin + équipements à l'école primaire de Nialé dans la commune de Orodara, Province du Kénédougou, Région du Guiriko

**Avis de Demande De Prix
N° 2026-02/RGRK/PKND/C-ODR/PRCP
Financement : Budget communal/Fond Minier, Gestion 2026**

Montant Prévisionnel : 23 347 458 francs CFA HTVA et 27 550 000 francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Orodara, gestion 2026.
2. La commune de Orodara dispose de ressources du fond minier afin de financer les travaux de construction de trois salles de classe + bureau + magasin + équipements à l'école primaire de Nialé et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 23 347 458 FCFA HTVA et 27 550 000 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de Orodara sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux construction de trois salles de classe + bureau + magasin + équipements à l'école primaire de Nialé avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 70 92 28 22/ 76 12 27 22 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Orodara du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Trésorerie Provinciale de Orodara. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Orodara Tel : 70 92 28 22/ 76 12 27 22 au plus tard le **jeudi 16 juillet 2026 à 09h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de huit cent mille (800 000) Francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le jeudi 16 juillet 2026 à 09h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de Orodara.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno
Administrateur Civil

COMMUNE DE ORODARA

Réalisation de quinze (15) boutiques au marché central de Orodara, Province du Kéné Dougou, Région du Guiriko

Avis de Demande De Prix
N° 2026-04/RGRK/PKND/C-ODR/PRCP
Financement : Budget communal/Fond Minier, Gestion 2026

Montant Prévisionnel : 16 360 129 francs CFA HTVA et 19 304 952 francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Orodara, gestion 2026.
2. La commune de Orodara dispose de ressources du fond minier afin de financer les travaux de réalisation de quinze (15) boutiques au marché central de Orodara et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 16 360 129 FCFA HTVA et 19 304 952 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de Orodara sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réalisation de quinze (15) boutiques au marché central de Orodara avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 70 92 28 22/ 76 12 27 22 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Orodara du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Provinciale de Orodara. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Orodara Tel : 70 92 28 22/ 76 12 27 22 au plus tard le **jeudi 16 juillet 2026 à 09h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le jeudi 16 juillet 2026 à 09h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de Orodara.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno
Administrateur Civil

COMMUNE DE REO

Réalisation de travaux d'extension du nouveau bâtiment administratif au profit de la Mairie de REO

Avis de Demande de Prix
N° 2026-003/CRO/M/CAB/PRCP
Financement : Budget Communal + FMDL, Gestion 2026

Lot unique : Quatre-vingt-onze million (91 000 000) de F CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite au plan de passation révisé des marchés, gestion 2026.

1 La Mairie de Réo dispose de ressources du Fonds Minier de Développement sur son Budget Communal, afin de financer son plan annuel d'investissement et à l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

- Lot unique : Quatre-vingt-onze million (91 000 000) de F CFA TTC.

-

3 La présente demande de prix ne fait l'objet de réservation. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés remplissant les conditions suivantes :

- Disposer d'un agrément **B2 minimum dans le domaine du bâtiment et travaux publics**.

4 La Commune de Réo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot unique : Réalisation de travaux d'extension du nouveau bâtiment administratif au profit de la Mairie de REO.

Les délais d'exécution des travaux ne devraient pas excéder **cent cinquante (150) jours**.

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables, adresse : bâtiment principal de la Mairie de Réo, Tél : 63 68 76 95, Email : quelprm@gmail.com

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement en numéraire d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA** à la **Trésorerie Provinciale de REO sise à la Base OK**.

8 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sise dans le bâtiment principal de la Mairie de Réo au plus tard le **16/07/2026 à 09 heures 00** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

• Lot unique : **Deux million sept-cent mille (2 700 000) F CFA**.

10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **16/07/2026 à 09 heures 00** dans la salle de réunion de la Mairie de Réo.

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Basile GUEL

REGION DE YAADGA

Travaux de réalisation d'un mini AEP dans la province du Zondoma

Avis de demande de prix
N°2026 - 004/MATM/R-YDG/GVT-OHG/SG
Financement : Budget Etat, Gestion 2026

Montant prévisionnel : Vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (24 152 542) francs CFA et de vingt-huit millions cinq cents (28 500 000) francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés (Éventuellement) paru dans [Insérer le nom de la publication] du [Insérer la date].

1 La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga (DRAERAH-YDG) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer une demande de prix ayant pour objet : travaux **de réalisation d'un mini AEP dans la province du Zondoma**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix pour le lot unique est de **Vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (24 152 542) francs CFA et de vingt-huit millions cinq cents (28 500 000) francs CFA TTC.**

3 La présente demande de prix est réservée « **sans objet** »

4 La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga (DRAERAH-YDG) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux **de réalisation d'un mini AEP dans la province du Zondoma** avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) Jours ;

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga (DRAERAH-YDG); **OUEDRAOGO Salif** Tel : **70 17 32 10** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après bureaux de la DRAERAH-YDG de 08H00 à 15H00.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** au trésor public de Ouahigouya. La méthode de paiement sera [Insérer la forme de paiement].

8 Les offres présentées en **un original** et deux (02) copies **ainsi que la version électronique contenue dans une clé USB**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga. ,

9 En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'accompagnées d'**une garantie** de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) FCFA.**

11 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPPPX.

12 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis , le **16/07/2026 à 09 heures 00** soit l'heure d'ouverture des plis dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau des Ressources Animales et Halieutiques de Yaadga .

Le Secrétaire Général de la Région de Yaadga
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Albert Kouilga ZONGO
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Médaille d'Honneur des Collectivités locales

COMMUNE DE ZEGUEDEGUIN

Constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires de la mairie de Zéguédéguin pour l'année 2026

**Avis à manifestation d'intérêts
N°2026-01/RKLS/PNMT/COM-ZGDG/PRCP
du 30 Juin 2026**

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM), la Mairie de Zéguédéguin lance un avis à manifestation d'intérêts en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2026 :

- Achat de consommables informatiques au profit de la Mairie;
- Achat de produits d'entretien au profit de la Mairie;
- Achat de fournitures de bureau au profit de la Mairie;
- Entretien et réparation du véhicule à quatre (04) roues de la mairie (**agrément exigé**);
- Entretien et réparation des motos à deux (02) roues de la mairie;
- Maintenance et réparation du matériel informatique et péri-informatique au profit de la mairie (**agrément exigé**);
- Restauration lors des sessions de la commune de Zéguédéguin;
- Commande de valeurs inactives au profit de la commune de Zéguédéguin;
- Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit de la commune de Zéguédéguin;
- Travaux de réhabilitation de forages positif au profit de la commune de Zéguédéguin (**agrément exigé**);
- Travaux de réalisation de Forages positifs (**agrément exigé**);
- Acquisition de matériels et outillage médical (**agrément exigé**);
- Acquisition de matériels et outillage Scolaire;
- Travaux de réhabilitation des Bâtiments scolaires; (**agrément exigé**);
- Travaux de réhabilitation de Bâtiments sanitaire (**agrément exigé**).

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de services.

Peuvent soumissionner, les personnes morale, entreprises ou groupement d'entreprises en règle vis-à-vis de l'Administration et spécialisés dans les domaines suivants :

Les Candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et partenaires de la Mairie de Zéguédéguin ».

Ces offres doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- ✓ le domaine principal de soumission ;
- ✓ une description détaillée de l'entreprise ;
- ✓ une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- ✓ un certificat de non faillite ;
- ✓ l'agrément technique dans le domaine concerné s'il y a lieu ;
- ✓ un contact téléphonique permanent.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la Mairie de Zéguédéguin. Tél : 70 - 07 - 05 - 79.

Les offres devront être déposées au bureau de la Personne Responsable des Marché de la Mairie de Zéguédéguin au plus tard le **16/07/2026 à 16 heures 00 minute.**

La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la Commission communale
d'Attribution des Marchés public**

Larbila BEMBAMBA
Adjoint Administratif



La célérité dans la transparence